

## MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Sanchez de la Fuente

Clara

**Quelles évolutions dans la médiatisation des sujets queers chez Axelle et Le  
Soir entre 2002 et 2020 ?**

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : Sanchez de la Fuente Clara

Date : 8 décembre 2021

Signature de l'étudiant-e :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'Signature de l'étudiant-e :'. The signature is somewhat abstract and difficult to decipher.

## Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier ma promotrice Mme Sarah Sepulchre pour ses nombreux conseils ; Irène Kaufer et Camille Wernaers qui m'ont accordé un entretien ; Séverine Demotte qui m'a aidée dans la consultation des archives d'Axelle et Stéphanie Dambroise qui m'a mise en contact avec les personnes citées ci-dessus.

Je tiens ensuite à remercier Adrien pour ses conseils et sa relecture ; Simon pour son aide dans l'analyse de données, les relectures et le soutien infailible et ma mère pour son soutien et pour m'avoir permis de faire des études.

## Table des matières

Partie I .....	1
1. Introduction générale .....	1
2. État de l'art .....	4
3. Objets d'étude : les médias étudiés .....	7
3.1. Le Soir .....	7
3.2. Axelle .....	8
4. Outils méthodologiques, question de recherche et méthodologie .....	9
4.1. Outils méthodologiques .....	9
4.1.1. Législation et recommandations .....	9
4.1.2. Terminologie .....	10
4.2. Question de recherche .....	11
4.3. Méthodologie .....	12
5. Remarques .....	15
Partie II .....	16
1. Introduction .....	16
2. Analyse quantitative .....	17
3. Analyse qualitative .....	23
3.1. Thématiques .....	23
3.1.1. Culture .....	24
3.1.2. Activisme/revendications .....	26
3.1.3. Droit/lois/discrimination/politique .....	27
3.1.4. Pride .....	28
3.1.5. Santé/VIH .....	30
3.1.6. Entreprise/travail/économie .....	31
3.1.7. Autres thématiques .....	31
3.1.8. Conclusion .....	33
3.2. Champs lexicaux .....	33
3.3. Personnes en charge du discours .....	36
3.4. Sources .....	37
3.5. Conclusion .....	40
4. Conclusion générale .....	41
Annexes .....	48
5. Bibliographie .....	52

## Partie I

### 1. Introduction générale

Ce mémoire en études de genre a pour objets deux médias de la presse écrite belge francophone : le journal *Le Soir* et le magazine *Axelle*. Son objectif est d'analyser la manière dont ils abordent les questions queers. S'interroger sur l'angle choisi par ces deux médias en Belgique francophone aujourd'hui implique de commencer par se pencher sur le contexte politique, juridique et social des questions queers en Belgique, car celui-ci impacte les médias qui évoluent avec la société et ses changements.

Mon choix s'est porté sur ces deux publications pour deux raisons. Tout d'abord, j'ai été une lectrice occasionnelle des deux publications, ce qui m'a permis de me familiariser avec leur contenu. Ensuite, elles opèrent dans la même région, donc dans le même contexte socio-politique et historique.

Cette recherche est pertinente car elle permet, en recourant aux principaux médias généraliste et féministe de la presse écrite belge francophone, de se représenter la manière dont les questions queers sont adressées par les différents groupes qui peuvent s'exprimer dans les médias. La représentation des minorités dans les médias est un révélateur des enjeux sociopolitiques qui leur sont liés, comme ce sera démontré dans ce mémoire.

Cette recherche s'inscrit dans un contexte social où les réalités des personnes queers sont de plus en plus prises en compte, que ce soit au niveau légal, académique ou social au sens plus large, comme le montrent les paragraphes suivants<sup>1</sup>.

La situation politique des personnes queers en Belgique peut être comprise à travers leur intégration dans le système politique. La Belgique est une démocratie consociative. C'est une société fortement divisée et pour la gérer démocratiquement, des piliers (groupes) ont été mis en place, qui segmentent la vie sociale du pays et permettent à chaque groupe de s'organiser séparément. Chaque segment a ses élites, et les élites politiques sont aussi les élites sociales. La prise de décision fonctionne sur base du compromis constant entre les élites des piliers<sup>2</sup>. Un état

---

<sup>1</sup> Les paragraphes suivants de cette partie introductive sont tirés de SANCHEZ DE LA FUENTE, C., 2020, « Étude comparative des festivals bruxellois Massimadi et Pink Screens : Comment et pourquoi le Festival Massimadi, « Festival des films LGBT d'Afrique et de ses diasporas » et le Pink Screens Film Festival articulent leurs dimensions cinématographiques, militantes et divertissantes et quel impact sociétal cela crée? », mémoire, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.

<sup>2</sup> LIJHART, A., 1981, *Conflict and coexistence in Belgium: The dynamics of a culturally divided society.*, Berkeley, CA: Institute of International Studies - University of California, 171p.

consociatif encourage la participation de la société civile à la prise de décision politique, et est perméable aux mouvements sociaux. David Paternotte indique que les personnes queers en Belgique sont considérées par le système politique comme un groupe social à part entière, c'est-à-dire un pilier, et qu'à ce titre elles sont intégrées au processus de prise de décisions les concernant<sup>3</sup>. Cette collaboration directe entre les élites d'un segment et l'état peut être expliquée par la théorie du triangle de velours<sup>4</sup>. Il s'agit d'un réseau composé de fonctionnaires et décideur.euse.s politiques, d'académicien.ne.s et expert.e.s, et d'activistes et représentant.e.s de mouvements sociaux qui collaborent ensemble à la prise de décisions politiques. Ce réseau est stable car il est construit sur base des relations interpersonnelles des acteurs impliqués et la prise de décisions y est circulaire plutôt que linéaire<sup>5</sup>. Les décideur.euse.s politiques ont développé ces triangles de velours pour en faire des outils formels de prise de décisions et ainsi externaliser toute une série de décisions à des agences étatiques composées de fonctionnaires, activistes et expert.e.s, comme l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, chargé notamment de la lutte contre la transphobie et le sexisme. Le contexte politique belge de démocratie consociative mène à une proximité des mouvements queers avec l'état, ce qui découle en une amélioration depuis la fin des années 1990 du cadre juridique de protection et d'inclusion des personnes queers dans la société<sup>6</sup>. Ainsi, en 1998<sup>7</sup> la cohabitation légale est entrée en vigueur, permettant aux couples de même sexe d'officialiser leur cohabitation ; en 2003<sup>8</sup> a été votée la loi qui leur permet de se marier ; en 2006<sup>9</sup> l'adoption a été rendue accessible aux couples de même sexe (mariés ou non) ; en 2014<sup>10</sup> la filiation a été reconnue pour les coparentes. En 2017<sup>11</sup>, le changement de sexe et de prénom à l'état civil sans conditions médicales a été rendu possible, ce qui abroge la loi de 2007 qui imposait une réassignation sexuelle et une stérilisation comme conditions pour changer de sexe à l'état civil, et un traitement hormonal de

---

<sup>3</sup> PATERNOTTE, D., 2011, « Belgium : The paradoxical strength of disunion », in TREMBLAY, PATERNOTTE, JOHNSON, *The Lesbian and Gay Movement and the State : Comparative Insights into A Transformed Relationship*, Farnham, Ashgate, p. 52.

<sup>4</sup> EECKHOUT, B., PATERNOTTE, D., 2011, « A Paradise for LGBT Rights? The Paradox of Belgium », *Journal of Homosexuality*, vol. 58, N°8, pp. 1073-1074.

<sup>5</sup> PATERNOTTE, op. cit., p. 51.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> STATBEL, *Cohabitation légale*, [en ligne], <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/parteneriat/cohabitation-legale#documents>, (consulté le 8 août 2019).

<sup>8</sup> BELGIUM.BE, *Les conditions légales du mariage*, [en ligne], <https://www.belgium.be/fr/famille/couple/mariage/conditions>, (consulté le 12 mai 2019).

<sup>9</sup> SERVICE PUBLIC FEDERAL JUSTICE, *Adoption par des couples de même sexe*, [en ligne], [https://justice.belgium.be/fr/themes\\_et\\_dossiers/personnes\\_et\\_familles/adoption/adoption\\_par\\_des\\_couples\\_de\\_meme\\_sexe](https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/personnes_et_familles/adoption/adoption_par_des_couples_de_meme_sexe), (consulté le 12 mai 2019).

<sup>10</sup> ALTEA.BE, *Loi du 5 mai 2014*, [en ligne], <http://www.altea.be/fr/news/211-la-loi-du-5-mai-2014-portant-etablissement-de-la-filiation-de-la-coparente.html>, (consulté le 12 mai 2019).

<sup>11</sup> FEDWEB.BELGIUM.BE, *Loi du 25 juin 2017*, [en ligne], <https://fedweb.belgium.be/fr/reglementation/loi-du-25-juin-2017>, (consulté le 12 mai 2019).

substitution pour changer de prénom<sup>12</sup>. En outre, a été votée en 2007<sup>13</sup> une loi visant à lutter contre certaines formes de discriminations, dont celles basées sur le genre, le changement de genre et l'orientation sexuelle et elle a été modifiée en 2014 pour inclure les discriminations basées sur l'identité et l'expression de genre<sup>14</sup>. Les lois reprises ici ne représentent que quelques-unes de avancées juridiques en matière de droits et protection des personnes queers.

Si les changements juridiques ont été plus rapides ces dernières décennies que durant tout le vingtième siècle, les changements sociaux, de mentalités notamment, ne le sont pas toujours autant. Ainsi, dans un état des lieux des expériences de vie des personnes transgenres, des discriminations auxquelles elles font face et de leur bien-être et fonctionnement social dressé en 2018 par l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH), il ressort que si un nombre plus important de personnes vit en accord avec son identité de genre qu'en 2007 (70% contre 50%), le nombre de discriminations auxquelles elles font face n'a pas diminué et le niveau général de leur santé mentale ne s'est pas améliorée<sup>15</sup>. Une autre étude de l'IEFH qui mesure l'attitude de la population belge par rapport au sexisme, à l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie montre une plus grande tolérance de l'échantillon envers les homosexuel.le.s qu'envers les personnes transgenres<sup>16</sup>. Elle montre également que la présence d'un environnement social hétérogène diminue les préjugés et attitudes négatives à l'égard des minorités sexuelles et de genre, que les hommes ont des attitudes plus négatives que les femmes à l'égard des minorités sexuelles et de genre, ou encore que s'il existe une corrélation négative entre le niveau de formation et le sexisme et en partie l'homophobie, ce n'est pas le cas pour la transphobie.

---

<sup>12</sup> INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES HOMMES ET DES FEMMES, *Les critères médicaux dans la loi relative à la transsexualité*, [en ligne], [https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/de\\_medische\\_criteria\\_in\\_de\\_wet\\_betreffende\\_de\\_transseksualiteit](https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/de_medische_criteria_in_de_wet_betreffende_de_transseksualiteit), (consulté le 12 mai 2019).

<sup>13</sup> FEDWEB.BELGIUM.BE, *Loi du 10 mai 2007*, [en ligne], [https://fedweb.belgium.be/fr/reglementation/20070510\\_loi\\_luttes\\_formes\\_discrimination](https://fedweb.belgium.be/fr/reglementation/20070510_loi_luttes_formes_discrimination), (consulté le 12 mai 2019).

<sup>14</sup> INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, *État des lieux sur l'application et l'effectivité de la loi genre*, [en ligne], [https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/etat\\_des\\_lieux\\_sur\\_lapplication\\_et\\_leffectivite\\_de\\_la\\_loi\\_genre](https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/etat_des_lieux_sur_lapplication_et_leffectivite_de_la_loi_genre), (consulté le 22 juillet 2019).

<sup>15</sup> INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, *Être une personne transgenre en Belgique, 10 ans plus tard*, [en ligne], [https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/etre\\_une\\_personne\\_transgenre\\_en\\_belgique\\_dix\\_ans\\_plus\\_tard](https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/etre_une_personne_transgenre_en_belgique_dix_ans_plus_tard), (consulté le 12 mai 2019).

<sup>16</sup> INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, *Beyond the box*, [en ligne], [https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/beyond\\_the\\_box](https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/beyond_the_box), (consulté le 12 mai 2019).

## 2. État de l'art

Il n'y a à ce jour aucune recherche qui porte sur la manière dont Axelle ou Le Soir abordent ou non les thématiques queers. Cette recherche est la combinaison des études sur les médias et des études queers. Les études médiatiques ont commencé avec la théorie critique des médias de masse de l'École de Francfort qui avait une vision critique de la culture de masse dans les années 1940<sup>17</sup>. Les médias ont un double statut : ce sont à la fois des institutions démocratiques et des industries marchandes. Ils évoluent dans un contexte social, politique, historique, économique et technique qu'il convient de prendre en compte dans leur analyse<sup>18</sup>. Pour Jean Bonville, l'analyse des médias doit se faire en articulant les variables exogènes (la situation politique et économique de la région où opère ce média, les règlements et lois en vigueur, etc.), les variables endogènes extrinsèques (le type de média, le statut de propriété, le lieu de production, son public cible, etc.) ainsi que les variables endogènes intrinsèques de ces médias (le thème des messages, les personnes et les lieux dont il est question, la nature des éléments d'information, les genres ou formes des messages, les auteur.e.s et sources de ces messages)<sup>19</sup>. Les discours médiatiques peuvent être lus comme un contrat de communication entre les publics et le média. Celui-ci a plus ou moins bien identifié ses attentes et ses caractéristiques psychosociopolitiques ainsi que ses pratiques de réception<sup>20</sup>.

Les études queers se sont développées dans les années 1990 en réaction au développement des études LGBT une décennie plus tôt. Ces dernières ont recours à la rationalité scientifique, quant aux premières, elles s'inspirent du poststructuralisme et intègrent des notions de fluidité de l'identité<sup>21</sup>. Les études queers ont intégré à leur panel de recherche les médias. Ainsi, les concepts d'annihilation symbolique de George Gerbner et de violence symbolique de Pierre Bourdieu ont été mobilisés pour analyser l'effacement et la condamnation par les médias des personnes queers<sup>22</sup>. Si le premier concept a été initialement développé pour la fiction télévisée, où la présence d'un groupe social signifie son existence, tandis que son absence signifie son

---

<sup>17</sup> MAIGRET, E., 2015, Chapitre 4 - L'École de Francfort et la théorie de la culture de masse, Le soleil noir de la modernité, in *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin.

<sup>18</sup> MARTY, E., 2019, Chapitre 3. Contenus et discours des médias : concepts, méthodes, outils, in LAFON, B., *Médias et médiatisation*, Presse Universitaires de Grenoble.

<sup>19</sup> BONVILLE (de), J., 2000, *L'analyse de contenu des médias: De la problématique au traitement statistique*, Paris, De Boeck Supérieur, in LAFON, B., *Médias et médiatisation* Presse Universitaires de Grenoble.

<sup>20</sup> CHARAUDEAU, P., 2011, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, in LAFON, B., *Médias et médiatisation* Presse Universitaires de Grenoble.

<sup>21</sup> CARLSON, D. L., 2014, "Postqueer? Examining Tensions Between LGBT Studies and Queer Theory: A Review of *LGBT Studies and Queer Theory*", *Journal of LGBT Youth*, vol. 11, n° 1, pp. 95-100.

<sup>22</sup> VENZO, P., HESS, K., 2013, "'Honk Against Homophobia': Rethinking Relations Between Media and Sexual Minorities", *Journal of Homosexuality*, vol. 60, n° 11, pp. 1539-1556.

annihilation symbolique, il peut également être utilisé pour d'autres formes médiatiques, comme la presse écrite. Toutefois, la seule visibilité d'un groupe ne signifie pas son inclusion pour autant. Comme le soulignent Larry Gross et Margaret Gallagher, la manière de représenter les groupes minoritaires et minorisés reflète souvent les biais et intérêts des élites qui définissent l'agenda public<sup>23</sup>.

Pour Bourdieu, l'annihilation symbolique est une forme de violence symbolique. Celle-ci est une violence subtile, non physique et invisible pour ses victimes et exercée par des institutions. Elle consiste en l'imposition des normes sociales du groupe dominant sur le groupe dominé au point que celui-ci les juge légitimes et en vient à accepter sa domination. Les médias sont une de ces institutions qui ont le pouvoir symbolique de construire des réalités<sup>24</sup>. Cette notion est à mettre en relation avec l'hégémonie d'Antonio Gramsci. Si les élites sont capables de diriger la société c'est parce qu'elles ont réussi à imposer leurs valeurs aux autres via leur influence sociale, politique et culturelle. Il y a une forme de consentement des classes dominées à leur domination, ce n'est pas uniquement de la violence de la part des dominants<sup>25</sup>. Toutefois, cette position est critiquée, notamment par Nicole-Claude Mathieu, pour qui la menace de la violence, qui plane toujours, suffit à faire rentrer les classes dominées dans le rang et donc à obtenir d'elles un faux consentement, c'est-à-dire qu'elles cèdent face à cette violence. De plus, les classes dominées n'ont pas pleine conscience des mécanismes de dominations qui se jouent contre elles, elles sont aliénées. Il n'est donc pas possible de consentir sans conscience<sup>26</sup>.

S'il n'existe pas d'étude portant sur la représentation des sujets queers dans la presse écrite belge francophone, il existe toutefois de la littérature grise sur l'audiovisuel. Une étude du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de 2013 a conclu que l'homosexualité reste très peu présente dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) et est souvent cantonnée à des sujets et situations spécifiques. De plus, le rejet et l'isolement restent de mise (sous forme d'insultes ou de blagues homophobes et via l'isolement des couples homosexuels dans les fictions)<sup>27</sup>.

---

<sup>23</sup> GROSS, L., 1991, "Out of the mainstream: Sexual minorities and the mass media", *Journal of Homosexuality*, vol. 21, n° 1-2, pp. 19-46. Et GALLAGHER, M., 2001, *Gender setting: New agendas for media monitoring and advocacy*, London, Zed Books. In VENZO, P., HESS, K., 2013, "'Honk Against Homophobia': Rethinking Relations Between Media and Sexual Minorities", *Journal of Homosexuality*, vol. 60, n° 11, pp. 1539-1556.

<sup>24</sup> BOURDIEU, P., 1991, *Language and symbolic power*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

<sup>25</sup> REBUCINI ; G., 2015, « Culture, hégémonie et subjectivités. « Traductions » de Gramsci dans les sciences sociales critiques anglophones », *Actuel Marx*, vol. 57, n° 1, pp. 82-95.

<sup>26</sup> MATHIEU, N.-C., 1991, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes.

<sup>27</sup> DERINÖZ, S., 2013, « La représentation de l'homosexualité dans les médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles », CSA - Direction des études et recherche.

D'autres recherches, portant sur la presse écrite belge s'attellent à analyser les représentations qui sont faites d'autres groupes sociaux minoritaires, notamment les minorités ethniques<sup>28</sup>. Enfin, s'il n'existe pas de cas d'étude belge, il en existe pour d'autres contextes nationaux, qui peuvent tout de même nous éclairer sur les enjeux de la représentation queer dans la presse écrite. Dans une recherche parue en 2013 sur la représentation des lesbiennes dans les principaux quotidiens colombiens, l'auteure Claudia Giovanna Rivera Tirado conclut que la presse produit et reproduit des images sur les lesbiennes, et que si la quantité d'articles publiés portant sur les lesbiennes a augmenté au fil des années, le contenu reste toujours dirigé à un public pensé comme hétérosexuel auquel les lesbiennes sont présentées comme autres. Leur image est lissée et quand elles sont présentées de façon positive par ces médias, elles sont féminines, blanches et de classe moyenne, c'est-à-dire comme la féminité considérée comme normale<sup>29</sup>. Elle fait référence au concept d'hétérosexualité obligatoire d'Adrienne Rich qui considère l'hétérosexualité comme un système politique qui s'impose aux personnes via les institutions sociales et qui maintient les femmes dans la soumission<sup>30</sup>.

Une autre étude de cas est celle de Victoria Cann sur le traitement médiatique des lesbiennes et gays dans le journal jamaïcain *The Gleaner*. Elle constate que le quotidien emploie le terme *homosexuel* pour se référer à l'ensemble des communautés queers et ne fait pas de distinction de genre. Selon elle, le quotidien cherche par-là à être politiquement correct en polissant son langage. En somme, toute personne qui n'est pas hétérosexuelle, est homosexuelle. De plus, le journal octroie ses pages aux autorités traditionnelles (religieux, psychiatres, thérapeutes familiaux, etc.) pour s'emparer de ces sujets, ce qui témoigne d'une réticence pour ces thématiques<sup>31</sup>.

Une troisième étude de cas qui peut être citée est celle d'Irini Kadianaki et co portant sur la presse grecque-chypriote et son contenu LGBT entre 2011 et 2015. Elles relèvent une augmentation du contenu, qui est liée à des événements particuliers (la première Pride et le vote de la loi sur l'union civile). Cela témoigne d'un intérêt grandissant pour les sujets queers, mais qui reste cantonné à quelques thématiques. De plus, les points de vue institutionnels (des

---

<sup>28</sup> MEDIATIQUES, « Comment parler de l'autre ? », *Médiatiques*, n° 39.

<sup>29</sup> RIVERA TIRADO, C. G., 2013, « Representaciones sociales de "mujeres" lesbianas en prensa escrita de Colombia. Un análisis de la colonialidad de género y la heterosexualidad obligatoria », mémoire, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia.

<sup>30</sup> RICH, A., 2003, "Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence (1980)", *Journal of Women's History*, Vol. 15, n° 3, pp. 11-48.

<sup>31</sup> CANN, V. E., 2011, "An exploratory study of how lesbian women and gay men are portrayed in Jamaica's primary newspaper—*The Gleaner*, dancehall music, and in the works of authors Kwame Dawes, Kei Miller, and Staceyann Chin", mémoire, Florida, Florida Atlantic University.

représentant.e.s de l'état ou de l'Église) étaient sur-représentés par rapports à ceux des membres des communautés queers du pays. Mais si les journaux ont majoritairement exprimé du soutien à cette loi, tous sauf un ont quand même publié des articles critiques envers celle-ci<sup>32</sup>.

### 3. Objets d'étude : les médias étudiés

#### 3.1. Le Soir

Le journal Le Soir, fondé en 1887 par Émile Rossel, est un quotidien généraliste belge francophone qui appartient au groupe de presse Rossel. Il a eu en 2020 un tirage moyen de 39 394 numéros par jour<sup>33</sup>, ce qui en fait l'un des quotidiens les plus lus dans la partie francophone du pays, juste après La Dernière Heure/Les Sports et les titres régionaux du groupe Sudpresse<sup>34</sup>. La ligne éditorial du Soir se veut progressiste et centriste d'après son groupe de presse<sup>35</sup>. Le journal dispose d'un site internet qui reprend une partie des articles des éditions papier ainsi qu'un contenu exclusif disponible pour les abonné.e.s. Seule la version papier fait l'objet de cette recherche. Le Soir a différentes éditions régionales, mais ce qui change sont la couverture et quelques pages à l'intérieur. Il a aussi plusieurs suppléments pour ses versions papier, dont deux sont inclus dans la recherche : MAD et So Soir car ils se trouvent dans le corpus sélectionné. MAD paraît le mercredi et est consacré à la culture et notamment aux sorties culturelles, quant à So Soir il paraît le samedi et consacre ses pages au *lifestyle* et aux tendances dans les domaines du voyage, de la gastronomie, de la mode, de la beauté, la décoration d'intérieur, etc. Les autres suppléments sont le Soir IMMO (concerne l'immobilier), Références (consacré à la recherche d'emploi), Passion Montres et TV News<sup>36</sup>.

La rédaction du Soir a signé quelques chartes déontologiques sur le traitement de l'information, notamment sur le traitement des violences faites aux femmes<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> KADIANAKI, I. et co., 2018, "Lesbian, gay, bisexual and transgender content in Greek-Cypriot newspapers: A descriptive analysis between 2011 and 2015", Nicosia, University of Cyprus.

<sup>33</sup> CIM, *Brand Report Le Soir*, [en ligne], [https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated\\_LeSoir.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated_LeSoir.pdf), (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>34</sup> CIM, *Brand Report DH*, [en ligne], [https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated\\_DH\\_LesSports.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated_DH_LesSports.pdf), (consulté le 17 novembre 2021). Et CIM, *Brand Report Sudpresse*, [en ligne], [https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated\\_SudPresse.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated_SudPresse.pdf), (consulté le 17 novembre 2021).

<sup>35</sup> ROSSEL, *Nos marques – Le Soir*, [en ligne], <http://www.rossel.be/marques/le-soir.html>, (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>36</sup> ROSSEL ADVERTISING, *Le Soir*, [en ligne], <https://www.rosseladvertising.be/fr/le-soir>, (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>37</sup> PANORAMA, *Panorama des démarches éthiques de presse*, [en ligne], <http://panorama.alliance-journalistes.net/bdf/fr/item/item-1.html>, (consulté le 8 novembre 2021).

### 3.2. Axelle

Axelle est un magazine mensuel édité depuis 1998 par l'asbl Vie Féminine. Il s'agit du premier magazine féministe et pour l'instant le seul en Belgique francophone. Ce magazine n'appartient donc à aucun groupe de presse, contrairement au Soir. Avec un total de 10 numéros par an de 48 pages chacun, ainsi que deux hors-séries : un en juillet-août (48 pages) et un en janvier-février (plus long, comportant 100 pages), Axelle a eu un tirage moyen en 2020 de 4865 numéros par mois<sup>38</sup>. À noter qu'à partir de novembre 2021, Axelle devient un bimestriel<sup>39</sup>. Le magazine dispose aussi d'un site internet qui reprend certains des articles du magazine, mais ne propose pas de contenu exclusif en ligne. Le site internet ne fait pas partie de l'objet d'analyse de ce mémoire. Axelle n'est disponible que par abonnement ou bien commande d'anciens numéros. Le magazine est également compris dans la cotisation que paient les membres de Vie Féminine. Axelle couvre dans ses pages des sujets d'actualités belges et internationales qui concernent directement les femmes sous un angle féministe, anti-raciste et anti-capitaliste<sup>40</sup>. Si le magazine est édité par l'asbl Vie Féminine et est « ancré dans une association qui travaille avec les femmes vivant en Belgique »<sup>41</sup>, il est toutefois destiné à un public plus large que les membres de l'association et les articles couvrent des sujets qui ne s'y limitent pas.

Vie Féminine est une asbl qui se définit comme un mouvement d'éducation permanente féministe et est présente en Wallonie et à Bruxelles. Si elle est historiquement une organisation chrétienne, aujourd'hui elle ne se définit plus comme tel. En 1920, les Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes (LOFC) se forment en rassemblant divers syndicats d'ouvrières chrétiennes. Elles changent de nom en 1969 pour devenir un « mouvement chrétien d'action sociale »<sup>42</sup> et s'inscrire dans le mouvement de promotion féminine des années 1960, mais tout en conservant des valeurs familiales, qu'elles jugent fondamentales, et en opposition à ce qu'elles considèrent être les excès du féminisme libéral<sup>43</sup>. Vie Féminine tire ses racines dans le féminisme chrétien et garde jusque dans les années 1970 des valeurs féministes essentialistes,

---

<sup>38</sup> CIM, *Brand Report Axelle*, [en ligne], [https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated\\_Axelle.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated_Axelle.pdf), (consulté le 7 décembre 2021).

<sup>39</sup> AXELLE, *Le magazine Axelle se renouvelle !*, [en ligne], <https://www.axellemag.be/le-magazine-axelle-se-renouvelle/>, (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>40</sup> AXELLE, *À propos*, [en ligne], <https://www.axellemag.be/a-propos/>, (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> VIE FÉMININE, *Épisode n°1 : Un syndicalisme chrétien, féminin et autonome au début du 20<sup>ème</sup> siècle*, [en ligne], <http://www.viefeminine.be/un-syndicalisme-feminin-chretien>, (consulté le 8 novembre 2021). Et VIE FÉMININE, *Épisode n°5 : Les Ligues Ouvrières Chrétiennes deviennent Vie Féminine*, [en ligne], <http://www.viefeminine.be/episode-no5-les-ligues-ouvrieres>, (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>43</sup> VIE FÉMININE, *Épisode n°5 : Les Ligues Ouvrières Chrétiennes deviennent Vie Féminine*, [en ligne], <http://www.viefeminine.be/episode-no5-les-ligues-ouvrieres>, (consulté le 8 novembre 2021).

qui cherchent à valoriser le travail maternel et domestique des femmes, mais sans le remettre en question<sup>44</sup>.

#### 4. Outils méthodologiques, question de recherche et méthodologie

##### 4.1. Outils méthodologiques

##### 4.1.1. Législation et recommandations

Il existe en Belgique une législation qui régit les limites à la liberté d'expression. Elle interdit les propos négationnistes, les délits de haine (injures écrites, abus de moyens de communication et harcèlement) et l'incitation à la haine, la discrimination, la violence ou la ségrégation à l'égard d'autrui en public, intentionnellement et pour une raison précise<sup>45</sup>. Ces infractions constituent des délits de presse quand leur auteur.e diffuse ces propos via des textes numériques ou papier<sup>46</sup>. Dans les faits, peu de médias sont condamnés, notamment car des organes tels que le Conseil de Déontologie Journalistique (CDJ), le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et le Jury d'Éthique publicitaire (JEP) ont une action de régulation des contenus publiés et peuvent être saisis pour des plaintes et les traiter de façon plus rapide qu'une action en justice<sup>47</sup>. De plus ces organismes émettent des recommandations. D'autres institutions émettent également des recommandations, certaines étant liées au secteur du journalisme, que ce soit la presse écrite ou l'audiovisuel, tandis que d'autres sont issues d'autres sphères sociales. Certaines sont présentes en Fédération Wallonie-Bruxelles, tandis que d'autres sont actives à l'étranger, mais leurs recommandations restent néanmoins applicables en Belgique francophone. Le gouvernement de la région flamande a mis sur pied une initiative visant à promouvoir la présence des personnes transgenres, des personnes d'origine étrangère, des femmes et des personnes porteuses de handicap en tant qu'expert.e.s dans les médias en créant une base de donnée à destination des journalistes (Expertendatabank) qui regroupe des expert.e.s correspondant à ces profils dans des domaines très divers<sup>48</sup>. La section de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'Association des journalistes professionnels a créé un répertoire en ligne similaire d'expert.e.s « issus de la diversité d'origine » et de femmes à

---

<sup>44</sup> VIE FÉMININE, *Épisode n° 4 : Le soutien des LOFC à la grève de la FN Herstal*, [en ligne], <http://www.viefeminine.be/1920-2020-cent-ans-d-action-de-vie-4777>, (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>45</sup> UNIA, *Les limites à la liberté d'expression*, [en ligne], <https://www.unia.be/fr/domaines-daction/medias-et-internet/internet/les-limites-a-la-liberte-dexpression#6.-Les-delits-de-presse>, (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES, *Analyse FPS – 2017 : Intolérance et liberté d'expression : quelles limites ?*, [en ligne], <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/12/Analyse2017-liberte-expression-1.pdf>, (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>48</sup> EXPERTENDATABANK, *Expertendatabank*, [en ligne], <https://www.expertendatabank.be/nl>, (consulté le 8 novembre 2021).

destination des journalistes (Expertalia). L'objectif est de leur permettre de diversifier leurs sources d'information spécialisées et de visibiliser dans l'espace médiatiques ces profils souvent sous-représentés. Cet outil, cependant, ne met pas particulièrement en avant les personnes queers.

En France, l'Association des Journalistes Lesbiennes, Gays, Bi.e.s, Trans et Intersexes (AJL) met en place des formations à destination des journalistes, des guides à destination des rédactions sur les écueils à éviter en abordant (ou en n'abordant pas) les sujets LGBT, une charte contre l'homophobie signée par plusieurs médias et produit des études sur le traitement médiatique des thématiques LGBT. Il n'existe pas d'équivalent en Belgique. En dehors du secteur du journalisme, l'association Genres Pluriels a émis un guide à destination des journalistes qui souhaitent interviewer des personnes transgenres<sup>49</sup>.

#### 4.1.2. Terminologie

Il existe plusieurs termes pour désigner les minorités de genre et sexuelles, et chacun d'eux reflète une manière de penser l'identité de genre et la sexualité, et leur imbrication. Le terme queer est passé d'être une insulte, signifiant anormal dans le sens de non-hétérosexuel<sup>50</sup>, à être utilisé comme substitut du terme LGBTQ, dans une volonté de retourner le stigmate<sup>51</sup>. Selon Kath Browne, il renvoie à une position en dehors des normes binaires de genre et sexuelles et à une déconstruction de celles-ci et met en avant la fluidité de ces identités<sup>52</sup>. Il est donc anti-essentialiste. Ce concept s'oppose à l'assimilationnisme et à l'homonormativité (définie par Judith Halberstram comme soutenant l'hétéronormativité et créant une culture gay dépolitisée et basée sur la consommation<sup>53</sup>). Browne met en avant le plaisir que peut procurer le fait de « jouer » avec les normes de genre et sexuelles et de les transgresser, c'est ce qu'elle appelle les *politics of queer*<sup>54</sup>. L'acronyme LGBT tient pour lesbienne, gay, bisexuel.le et transgenre. Il désigne donc aussi bien les préférences sexuelles que l'identité de genre. L'acronyme évolue

---

<sup>49</sup> GENRES PLURIELS, *Guide des bonnes pratiques à l'usage des journalistes*, [en ligne], [https://www.genrespluriels.be/IMG/pdf/Bonnes\\_pratiques\\_a\\_l\\_usage\\_des\\_journalistes.pdf](https://www.genrespluriels.be/IMG/pdf/Bonnes_pratiques_a_l_usage_des_journalistes.pdf), (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>50</sup> DILLEY, P., 1999, « Queer theory : Under construction », *International Journal of Qualitative Studies in Education*, vol. 12, n°5, pp.457-458.

<sup>51</sup> BROWNE, K, 2007, "A party with politics? (Re)making LGBTQ Pride spaces in Dublin and Brighton", *Social & Cultural Geography*, vol. 8, n°1, p.65.

<sup>52</sup> Ibid.

<sup>53</sup> HALBERSTRAM, J., 2005, *In a Queer Time and Place: Transgender Bodies, Subcultural Lives.*, New York, NY University Press., pp. 153-154

<sup>54</sup> BROWNE, op. cit., p. 66.

au fil des ajouts d'identités émergentes. Gilles Chantraine et Gwénola Ricordeau<sup>55</sup> citent quelques-unes de ses variantes : LGBTI (I pour intersexe), LGBTQI (Q pour queer), LGBTQIA (A pour asexuel.le), LGBTQIAPK (P pour pansexuel.le et K pour kink) ou encore LGBTQ+. L'identité queer peut donc aussi être incluse dans l'acronyme LGBTQ (I, A, P, K, +). Les deux auteur.e.s indiquent que si l'acronyme évolue si vite et si souvent, c'est dans un souci de vouloir le rendre plus inclusif, mais au risque alors de mélanger et parfois confondre des identités de genre, des sexualités et des types de pratiques sexuelles. L'usage de l'acronyme LGBT est répandu dans les sphères francophone et anglosaxonne, mais pas en Flandre où le terme *holebi* (pour homosexuel, lesbienne et bisexuel.le) domine<sup>56</sup>.

#### 4.2. Question de recherche

La question de recherche au début du projet de recherche était « Quelle évolution qualitative et quantitative dans le traitement des sujets queers dans les médias belges francophones entre 2002 et 2020 ? ». Elle a évolué au fil de l'étude, orientée en fonction du matériel trouvé lors des analyses. La question de recherche définitive pour ce mémoire est « Quelles évolutions dans la médiatisation des sujets queers chez *Axelle* et *Le Soir* entre 2002 et 2020 ? ». La question de recherche porte sur des publications de nature différente, bien qu'elles relèvent toutes deux de la presse écrite. L'une est un quotidien généraliste, et l'autre un mensuel féministe.

Le choix de cette délimitation temporelle a été motivé par la volonté de comparer l'année précédant la loi de 2003 permettant aux couples de même de sexe de se marier, ce qui a marqué une grande avancée dans les droits des personnes homo et bisexuelles, à l'époque actuelle (ayant commencé ce travail de mémoire en 2020, c'est cette année-là qui a été retenue). Cette année-là et pas une autre (comme 1998, année de la cohabitation légale, 2006, année où l'adoption est permise aux couples de même sexe ou 2017, année du changement de sexe sans conditions médicales) a été choisie pour que l'intervalle entre les deux pôles soit suffisant afin de pouvoir remarquer une évolution.

De plus, en choisissant l'année 2002, j'espérais tomber sur des articles abordant la proposition de loi du mariage pour couples de même sexe, ce qui n'a pas été le cas. La comparaison temporelle permet de déterminer si la visibilité des questions queers dans ces deux années suit

---

<sup>55</sup> CHANTRAINE, G., RICORDEAU, G., 2018, « Expériences subjectives, communautés érotiques et politique de reconnaissance », *L'Homme et la Société*, vol. 3, n° 208, pp. 24.

<sup>56</sup> EECKHOUT, B., PATERNOTTE, D., 2011, op. cit., p. 1073.

la même logique ou non, et s'il y a une augmentation de celle-ci, si elle est due à des événements spécifiques ou si elle reflète un intérêt grandissant de la presse pour ces sujets.

L'approche comparative permet d'analyser ces publications dans leurs similarités (le contexte socio-politique actuel en Belgique francophone), mais aussi dans leurs différences : leur parution (quotidienne et mensuelle), leur distribution (large pour Le Soir, et plus restreinte pour Axelle), leur ancienneté (1887 et 1998), leur public cible (généraliste ou féministe).

#### 4.3.Méthodologie

Le but de cette recherche est de comprendre comment a évolué le traitement médiatique des sujets queers dans le journal Le Soir et le magazine Axelle entre 2002 et 2020. Pour cela, le corpus de sources se compose principalement d'articles parus dans ces publications pour les dates sélectionnées, mais aussi de littérature scientifique, de littérature grise et de deux entretiens réalisés avec des journalistes travaillant pour le magazine Axelle. Aucun.e journaliste travaillant pour Le Soir n'a pu être contacté.e. La littérature scientifique a permis de constituer l'état de l'art, d'une part de la recherche entreprise sur le traitement médiatique des questions queers ; et d'autre part de la recherche sur les deux médias étudiés ici. Comme il a été expliqué dans l'état de l'art, ces publications n'ont pas fait l'objet pour l'instant de recherches sur les thématiques queers. Ce mémoire-ci s'inscrit dans la continuité des recherches sur le traitement des questions queers dans la presse francophone belge.

La littérature scientifique, mais aussi la littérature grise ont permis de cerner le contexte socio-politique et médiatique dans lequel ces deux publications se sont développées et continuent d'exister aujourd'hui. Ce contexte est principalement caractérisé par les recommandations des différents organismes compétents. Comprendre ce contexte permet de comprendre les approches adoptées par les parutions étudiées. Enfin, les documents produits par les médias eux-mêmes (chartes déontologiques, recommandations) constituent une ressource supplémentaire pour l'analyse dans ce travail de recherche.

Les entretiens sont complémentaires aux autres méthodes de recherches. Ils ont été réalisés en dernier, afin de donner du sens aux découvertes issues des analyses. L'objectif étant d'obtenir des informations sur le fonctionnement du magazine et de la rédaction, mais aussi sur l'expérience personnelles des journalistes sur leur perception du traitement médiatique des thématiques queers, le mode d'enquête par entretiens semi-directifs a été privilégié. Le but était de comprendre le magazine Axelle à travers les récits des journalistes. Les entretiens semi-directifs ainsi que le développement des grilles d'entretien ont été pensés selon *La méthode en*

*sociologie* de Jean-Claude Combesse<sup>57</sup>. Ils permettent d'aborder toute une série de thèmes avec les interviewé.e.s tout en adaptant la discussion à leurs réponses, c'est pour cela que les entretiens ont été réalisés en face-à-face en distanciel, plutôt que par questionnaire écrit. Le contenu des grilles d'entretien – les thèmes abordés et les questions posées – a été développé sur base des découvertes de la recherche. Les deux journalistes interviewées ont été contactées via la secrétaire de rédaction d'Axelle Stéphanie Dambroise qui a présenté cette recherche à quelques membres de son équipe. Les deux personnes interviewées sont Irène Kaufer et Camille Wernaers. La première est une collaboratrice externe du magazine. La seconde est journaliste indépendante chez Axelle depuis 2016 et a travaillé pour *Le Soir* de 2012 à 2017.

La constitution du corpus a différé en fonction des publications et des années. Les numéros de 2002 n'étaient numérisés pour aucune des publications. Ceux du *Soir* ont donc été consultés à la bibliothèque de l'Université Catholique de Louvain, et ceux d'Axelle dans les locaux de *Vie Féminine*. Par contre, les éditions de 2020 étaient numérisées. Celles du *Soir* sont accessibles sur *Europresse*<sup>58</sup> et celles d'Axelle sont accessibles sur demande auprès du magazine. Des articles de 2002 sont disponibles sur le site du *Soir*, mais les consulter comporte un biais, car les articles qui ont tendance à être mis en ligne sont les plus longs, et tous les faits divers de l'édition papier n'y sont pas ajoutés. C'est la raison pour laquelle seule l'édition papier a été consultée.

Le mode d'analyse des articles s'est déroulé en deux phases. La première a consisté en une recherche aléatoire où les numéros ont été choisis au hasard. Pour Axelle, trois numéros par an ont été choisis à trois mois d'intervalles (janvier, mai et septembre) pour les deux années étudiées. Pour le journal *Le Soir* le principe de la semaine reconstituée a été mis en place : trois jours par semaines ont été retenus (lundi, jeudi et samedi) et pris un par mois à un mois d'intervalle ainsi qu'à une semaine d'intervalle (respectivement la 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semaine) pour arriver à un total de six numéros. Initialement le jeudi avait été choisi, mais le supplément de ce jour-là étant l'immobilier (IMMO), il y avait peu de contenu à analyser et le mercredi a été pris à la place (supplément MAD). Du fait de la crise sanitaire, la parution du supplément du samedi *So Soir* a été interrompue, et le numéro du 6 juin a été pris à la place de celui du 23 mai. Deux semaines ont donc été reconstituées par année étudiée. Pour 2002 :

---

<sup>57</sup> COMBESSIE, J. C., 2007, « Chapitre II : L'entretien semi-directif », *La méthode en sociologie*, La Découverte, pp 24-32.

<sup>58</sup> *Europresse* est une base de données permettant un accès à de nombreux titres de la presse internationale, ainsi que des études et rapports sur les médias.

7/1/2002, 13/3/2002, 25/5/2002, 29/7/2002, 4/9/2002, 16/11/2002 ; et pour 2020 : 6/1/2020, 11/3/2020, 6/6/2020, 27/7/2020, 9/9/2020 et du 14/11/2020.

Le nombre d'articles traitant de sujets queers étant réduit dans tous les numéros cités pour l'année 2002, une deuxième phase d'analyse a été rajoutée. La périodicité des deux médias étant différente, cette deuxième phase n'a pas été la même pour les deux. Pour l'année 2002 pour Le Soir, un numéro par mois du même jour de la semaine a été rajouté au hasard pour les mois dont le numéro pris lors de la première phase ne comportait aucun article à thématique queer. Le numéro du 16 novembre n'étant pas disponible à la bibliothèque, le 9 novembre a été pris à la place. Pour Axelle, les mois suivants ceux sélectionnés ont été rajoutés (pour un total de trois mois). La quantité étant toujours limitée (trois articles en plus), trois autres mois ont été rajoutés selon le même principe (durant une troisième phase d'analyse), et ainsi de suite jusqu'à couvrir toute l'année (pour un total de quatre phases d'analyse). Pour Le Soir, une troisième phase d'analyse consistant en une recherche ciblée a fini de constituer le corpus : la date de la Pride de cette année-là (le 4 mai) ainsi que le numéro suivant (le 6 mai) et la date anniversaire du retrait de l'homosexualité de la liste des pathologies mentales de l'OMS en 1990<sup>59</sup>.

Voici un tableau reprenant le nombre d'articles obtenus pour chacune des différentes phases d'analyse :

<b>Journal</b>	<b>1<sup>ère</sup> phase</b>	<b>2<sup>ème</sup> phase</b>	<b>3<sup>ème</sup> phase</b>	<b>4<sup>ème</sup> phase</b>
Le Soir 2002	5	1	1	-
Le Soir 2020	7	-	-	-
Axelle 2002	1	3	1	0
Axelle 2020	18	-	-	-

Voici un tableau reprenant les dates des numéros sélectionnés pour chacune des différentes phases d'analyse :

<b>Journal</b>	<b>1<sup>ère</sup> phase</b>	<b>2<sup>ème</sup> phase</b>	<b>3<sup>ème</sup> phase</b>	<b>4<sup>ème</sup> phase</b>
Le Soir 2002	7/1 ; 13/3 ; 25/5 ; 29/7 ; 4/9 ; 16/11	22/7 ; 18/9 ; 9/11	4/5 ; 6/5 ; 17/5	-
Le Soir 2020	6/1 ; 11/3 ; 6/6 ; 27/7 ; 9/9 ; 14/11	-	-	-
Axelle 2002	Janvier, mai, septembre	Février, juin, octobre	Mars, juillet-août, novembre	Avril, décembre
Axelle 2020	Janvier-février, mai, septembre	-	-	-

<sup>59</sup> Cette date deviendra en 2004 la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, en 2009 également contre la transphobie et contre la biphobie en 2015. MAY 17, *What is May 17 ?*, [en ligne], <https://may17.org/about/>, (consulté le 1 septembre 2021).

## 5. Remarques

Pour terminer ce premier chapitre, voici deux remarques :

1. Les ressources consultées font référence à des termes différents pour désigner les personnes queers. Dans cette recherche, le terme que les acteur.trice.s ou auteur.trice.s utilisent pour parler d'eux.elles-mêmes, de l'organisation ou de leurs recherches sera privilégié ; et sinon le terme queer sera utilisé, car il a l'avantage d'inclure diverses identités de genre et sexuelles sans être extensible.
2. Ce mémoire se place dans une perspective féministe et est donc rédigé en employant une écriture inclusive afin de rendre visible la présence des femmes et des personnes au genre non binaire.

## Partie II

### 1. Introduction

Après avoir explicité dans la première partie la méthodologie de la technique d'enquête, c'est-à-dire la manière dont le corpus a été constitué, il convient de présenter les techniques d'analyse des données ainsi récoltées. Elles sont au nombre de deux : l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. La première consiste à décrire et agréger les informations tirées du corpus constitué lors de la première phase de recueil des matériaux ainsi que de l'échantillon consulté et d'analyser les relations entre les variables choisies. La seconde permet d'établir des comparaisons<sup>60</sup>.

L'intérêt de combiner ces deux approches est de pouvoir traiter le corpus sous différents angles. Ainsi, l'approche quantitative permet de quantifier le corpus (le nombre d'articles, le nombre de mots), tandis que l'approche qualitative met en évidence le contenu des articles en question (les thématiques, les champs lexicaux, les personnes en charge du discours et les sources).

Afin de procéder à l'analyse quantitative et qualitative du corpus d'articles, il faut commencer par déterminer la représentativité de l'échantillon. Pour cela, plusieurs biais sont à relever. Premièrement, la taille de l'échantillon analysé (« n » sur les graphiques) afin de constituer un corpus analysable est plus grande pour *Le Soir* et pour les journaux de 2002 que pour *Axelle* et pour les numéros de 2020, rendant ces échantillons plus représentatifs. Cela est dû au fait que lors de la première phase d'analyse trop peu d'articles portant sur des thématiques queers sont ressortis, ce qui rendait l'analyse qualitative impossible. Des phases supplémentaires pour cette année-là ont été rajoutées jusqu'à obtenir un corpus satisfaisant en termes de quantité, ou bien jusqu'à épuisement de l'année (c'est le cas pour l'année 2002 du magazine *Axelle*, où tous les numéros font partie de l'échantillon). Un deuxième biais est le fait que pour la troisième phase d'analyse du *Soir* de 2002, la recherche d'articles était ciblée, comme expliqué dans la méthodologie, et non plus laissée au hasard comme pour les autres numéros du même journal, de l'année 2020 et d'*Axelle*, ce qui favorise une sur-représentation des sujets queers (via les articles ciblés sur la *Pride*). Un troisième biais est que les numéros du *Soir* et d'*Axelle* ne portent pas sur les mêmes périodes de l'année du fait de la méthode d'échantillonnage. Là où pour le magazine *Axelle* de l'année 2020 seuls trois numéros (donc trois mois) ont été sélectionnés, pour *Le Soir*, six mois ont été couverts, ce qui augmente la probabilité de se

---

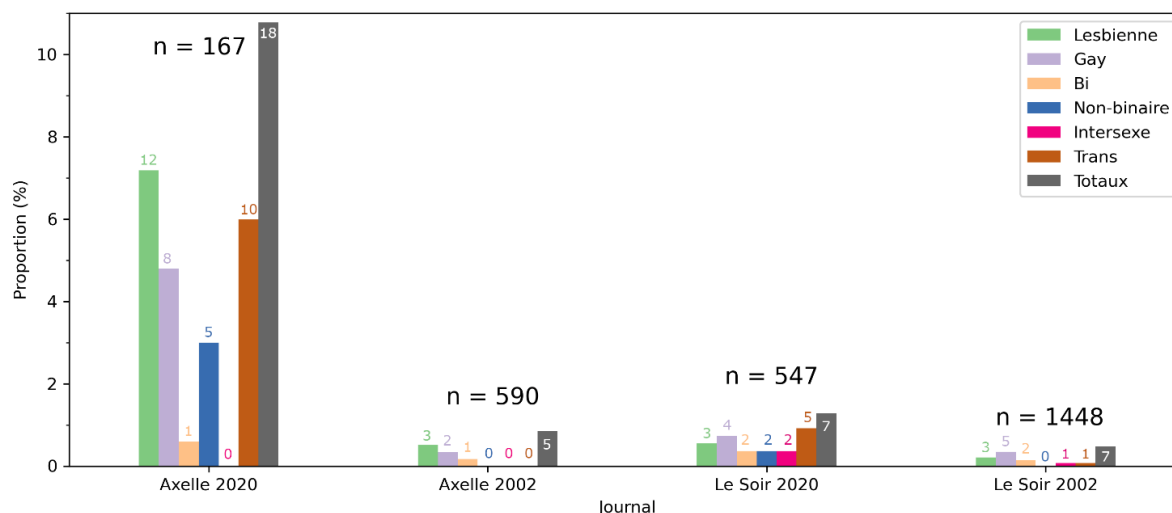
<sup>60</sup> La méthode d'analyse est tirée de l'ouvrage VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, « Chapitre 6 » in. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

retrouver dans une période où l'actualité fait que les questions queers sont plus abordées, ou au contraire qu'elles le sont moins. Un quatrième biais à prendre en compte, est le fait que lors de l'échantillonnage d'Axelle 2020, un des numéros (le hors-série de janvier-février *Féminismes en mouvement : FAIRE MONDE COMMUN*) portait sur l'activisme et contenait à lui seul la plupart des articles du corpus pour cette année-là (11 sur 18). Il était aussi deux fois plus long que les deux autres numéros (100 pages au lieu de 48). Enfin, un dernier biais à noter est le fait que pour les articles des numéros de 2020 la recherche s'est faite numériquement en utilisant les fonctions de recherche pour chercher les articles, tandis que pour les numéros de 2002, la recherche s'est faite manuellement (tous les articles des numéros sélectionnés ont été lus afin de déterminer s'ils abordent des thématiques queers ou non). La première méthode réduit le risque d'erreur, car elle est plus systématique. Considérant le nombre d'articles constituant l'échantillon pour chaque média (plusieurs centaines à plus d'un millier), il est possible de conclure à une certaine représentativité de l'échantillon. Tout d'abord, la représentativité interne du corpus, car tous les articles d'un même numéro ont été lus. Ensuite, la représentativité externe du fait du grand nombre d'articles de l'échantillon. De plus, l'identification des potentiels biais permet de considérer les risques de sur- et de sous-représentation qui sont donc incorporés à l'analyse présentée dans ce mémoire.

## 2. Analyse quantitative

L'analyse quantitative se centre sur l'analyse du nombre d'articles pour chaque corpus (et donc de la proportion d'articles qui abordent des thématiques queers dans l'échantillon) ainsi que leur longueur.

Pour le premier graphique (fig. 1), les articles faisant référence à au moins une identité queer ont été comptés dans l'échantillon pour chaque média, et une liste a été établie avec toutes ces identités. Ensuite, la proportion d'articles faisant référence à chacune de ces identités a été calculée par rapport au nombre d'articles dans l'échantillon (ainsi que la proportion totale, faisant référence à au moins une identité). Il en ressort une évolution dans la quantité d'articles produits traitant de ces groupes sociaux. Tout d'abord, malgré une avancée en ce qui concerne le journal *Le Soir* entre les dix-huit années qui séparent les deux années du corpus (+ 0,8% d'articles en 2020 par rapport à 2002 qui abordent une thématique queer, c'est-à-dire trois fois plus), la quantité reste faible. En comparaison, *Axelle* a connu une augmentation de 10%, c'est-à-dire treize fois plus de contenu. Les proportions d'articles écrits ont augmenté dans tous les

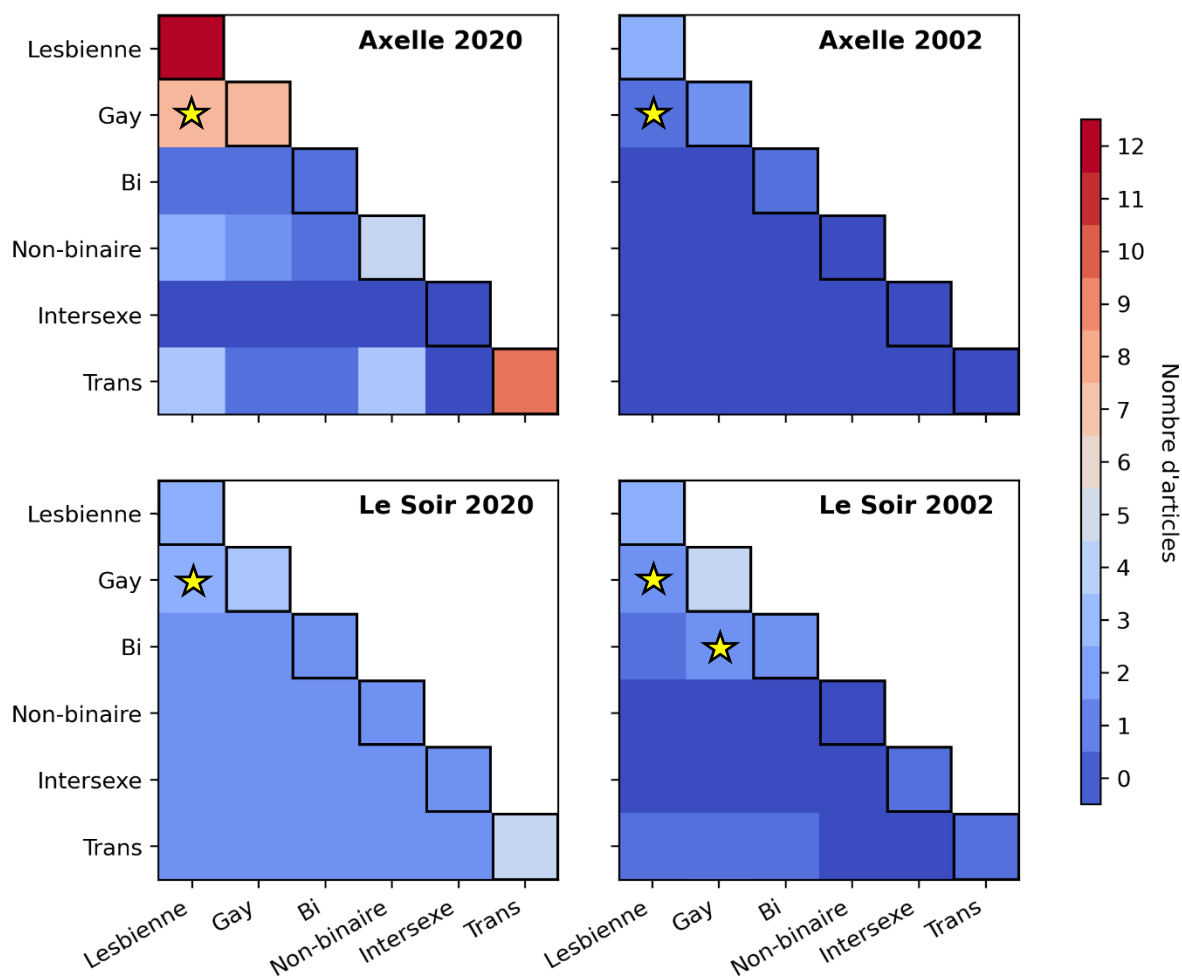


**Figure 1.** Proportion (%) d'articles faisant référence à des identités queers dans l'échantillon. La valeur  $n$  correspond au nombre d'articles présent dans l'échantillon pour chaque média, et les valeurs indiquées au-dessus des barres correspondent au nombre d'articles abordant chaque identité en particulier. La représentation augmente significativement pour les deux journaux entre 2002 et 2020, et est systématiquement supérieure dans Axelle.

médias analysés entre les deux années étudiées et ce pour tous les groupes, sauf pour les intersexes dans Axelle. Ainsi, les intersexes sont le groupe le moins représenté globalement.

Ensuite, le graphique met en évidence que le média qui représente le plus les identités queers est Axelle pour l'année 2020. Il faut rappeler ici qu'un des numéros, portant sur l'activisme, contenait la plupart des références aux sujets queers. Si l'on ne tient pas en compte ce numéro, il y a en tout sept articles cette année-là dans ce magazine, c'est-à-dire autant que Le Soir pour chacune des deux années étudiées. En 2020, la représentation des différents groupes chez Axelle est largement supérieure à celle du Soir. Considérant le potentiel biais de représentation dans ce dernier (numéros sélectionnés abordant la Belgian Pride), il est probable que notre échantillon surestime la représentation dans Le Soir en 2020 et que cette différence soit encore plus importante. Pour l'année 2002, toutefois, la différence de représentation entre Axelle et Le Soir est assez minime, avec cependant une plus large représentation des lesbiennes dans Axelle. Une autre information mise en avant par les données, est que les groupes sociaux qui ont vu leur représentation dans ces médias augmenter le plus sont les trans et les personnes au genre non binaire.

Enfin, si chez Axelle, le groupe le plus représenté reste les lesbiennes, chez Le Soir, il passe des gays aux trans entre 2002 et 2020. Toutefois, ceci n'est peut-être pas statistiquement significatif considérant le faible nombre d'articles (4 articles abordant les gays en 2020 contre 5 abordant les transgenres).



**Figure 2.** Combinaisons binaires des groupes abordés pour chaque média, les groupes souvent combinés sont indiqués par une couleur rouge. La diagonale, marquée par un contour noir, indique la quantité d'articles abordant un seul groupe, sans combinaison (cf. données présentées dans la fig. 1). Pour chaque journal, la combinaison la plus fréquente (indiquée par ★) est lesbienne + gay, ex-aequo avec bi + gay pour Le Soir 2002.

Le deuxième graphique (fig. 2) est basé sur la même analyse que la figure 1, et indique la fréquence des combinaisons par deux des groupes sociaux. Chaque article faisant référence à au moins deux identités queers a été compté et les identités concernées ont été notées (un article pouvant être compté plusieurs fois s'il fait référence à plus de deux identités). Ce compte d'article a ensuite été rapporté dans une grille reprenant les différentes identités queers en abscisse et en ordonnée afin de pouvoir rapporter chaque combinaison binaire dans une case unique de la grille. Une de ces grilles a été établie par année pour chacun des médias étudiés. Un premier élément mis en avant est que les groupes des bisexuel.le.s, des personnes au genre non-binaire et des trans semblent être relativement fréquemment abordés en combinaison et, par conséquent, plus rarement seuls. En effet, nombre d'articles abordent les communautés queers dans leur ensemble, et plus rarement chacune d'entre elles séparément. C'est notamment le cas pour les numéros de 2020 du journal Le Soir, où la plupart des combinaisons apparaissent

dans deux articles (*Un test « diversité » pour pouvoir défiler* et *La santé, encore un enjeu en 2020*), qui sont des articles parlant de la Belgian Pride et, de ce fait, abordent tous les groupes sociaux d'un coup. Un deuxième élément qui ressort de cette analyse est que dans les deux médias étudiés, et ce pour les deux années, la combinaison la plus fréquente est lesbienne + gay. Cela peut vouloir dire que les homosexuel.le.s sont les groupes les plus abordés.

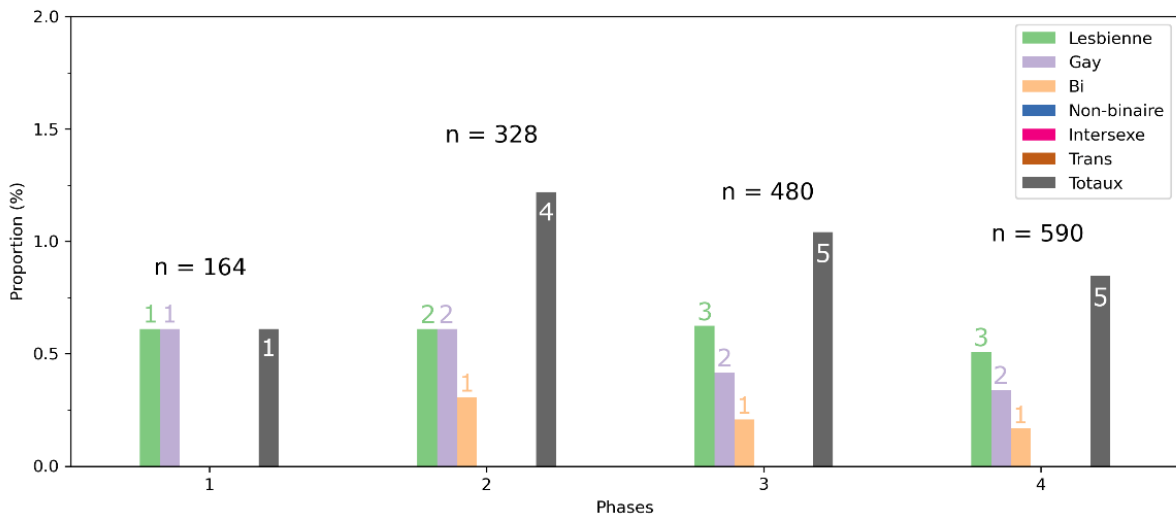
Le tableau ci-dessous met en lumière l'évolution du nombre de mot moyen par article entre 2002 et 2020 pour les deux médias analysés. Si ce nombre a légèrement augmenté pour le journal *Le Soir*, il a un peu diminué chez *Axelle magazine*. Cette diminution s'explique par la différence du nombre d'articles pour ces deux années. En effet, en 2002, sur les cinq articles du corpus, trois dépassaient les 1000 mots, dont un les trois milles mots, ce qui affecte la moyenne. Le corpus de 2020, par contre, se compose de plus d'articles aux longueurs plus variées. Par exemple, le numéro de septembre n'a qu'un article sur sept qui dépasse les mille mots. Le tableau montre que la proportion de mots consacrés par article aux thématiques queers est quatre fois supérieur chez *Axelle* que chez *Le Soir* pour l'année 2002 et trois fois pour l'année 2020. L'ordre de grandeur est différent aussi : autour de 1000 mots pour *Axelle*, et autour de 300 pour *Le Soir*, ce qui n'a pas changé entre ces deux décennies. Il est possible d'avancer plusieurs hypothèses d'explications à ce sujet. Soit *Axelle* publie des articles en général plus longs que *Le Soir*, toutes thématiques confondues, soit ce magazine publie des articles plus longs sur les thématiques analysées ici. Cela reflèterait donc des choix éditoriaux. Et il serait donc possible de suggérer que ce magazine consacre davantage d'attention à ces sujets.

	<b>Axelle 2020</b>	<b>Le Soir 2020</b>	<b>Axelle 2002</b>	<b>Le Soir 2002</b>
Nombre moyen de mots par articles	1099,05	348,85	1299,60	314,66*

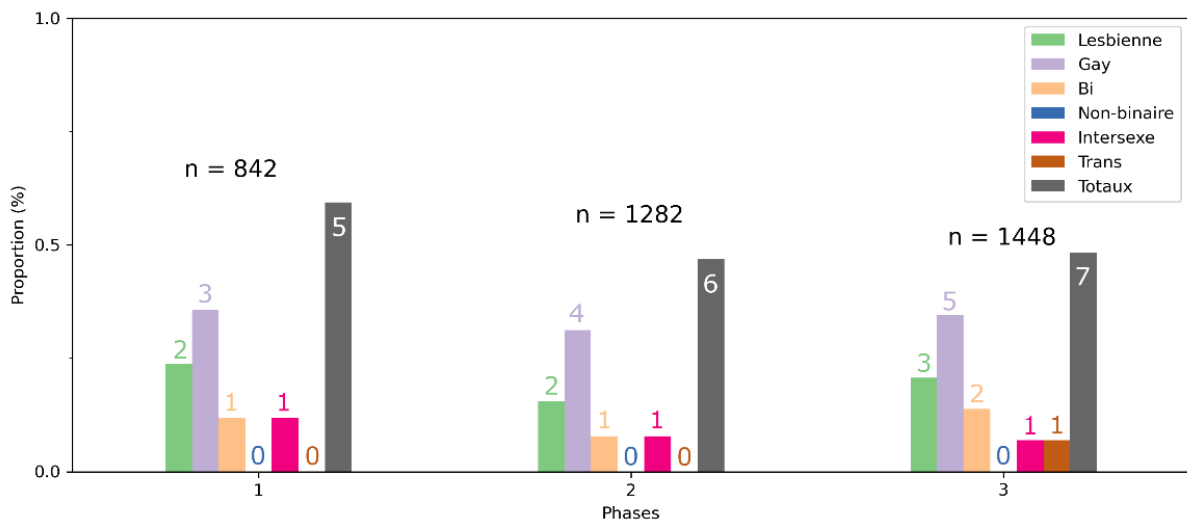
\* L'article n°4 du *Soir* 2002 n'a pas été pris en compte dans le calcul car la thématique queer se retrouve uniquement dans le dessin de presse qui l'accompagne et non pas dans le texte.

Les troisième et quatrième graphiques (fig. 3 ; fig. 4) présentent la proportion et le nombre d'articles rajoutés au corpus pour chacune des phases de la recherche. Ces graphiques ont été établis similairement au premier graphique (fig. 1) mais ici, le compte a été fait pour chacune des phases de recherche. Les proportions présentées dans ces graphiques évoluent au fur et à mesure des phases, basées sur le nombre d'article total considéré à chaque phase. Seule l'année 2002 a fait l'objet de plusieurs phases, étant donné que le corpus était suffisant après une

première phase pour l'année 2020 pour les deux publications. Le nombre de phases diffère car après la troisième, le corpus du Soir était suffisant pour permettre l'analyse qualitative (sept articles), ce qui n'a pas été le cas pour Axelle. La quatrième phase pour ce magazine n'a cependant rajouté aucun article, mais a permis de clôturer l'année. C'est ainsi la seule publication pour laquelle l'échantillon analysé représente l'ensemble des publications de l'année.



**Figure 3.** Évolution pour le journal Axelle 2002 du corpus et de l'échantillon en termes de représentation des identités queers au cours des différentes phases de recherche. La représentation est donnée comme la proportion (%) dans l'échantillon d'articles référençant différentes identités queers. La valeur  $n$  correspond au nombre d'articles présent dans l'échantillon pour chaque phase, et les valeurs indiquées au-dessus des barres correspondent au nombre d'articles abordant chaque identité en particulier.



**Figure 4.** *Idem* que pour la figure 3, mais pour le journal Le Soir 2002.

Les deux premiers graphiques (fig. 1 ; fig. 2) mettent en lumière une certaine sous-représentation de plusieurs groupes – les bisexuel.le.s et les intersexes – dans les deux médias, trahissant peut-être l’invisibilité persistante de ces groupes. L’invisibilisation des personnes bisexuelles dans les médias, mais aussi dans l’imaginaire collectif, a été étudiée dans de nombreux articles. Catherine Deschamps dans son étude sur un groupe militant bisexuel français (Bi’cause) montre que cette orientation sexuelle fait face à de l’invisibilité. Et notamment de l’invisibilité politique : la bisexualité est pour beaucoup indicible, fondée sur les seules pratiques et sans réseau, sans culture. Elle ajoute que les militant.e.s bisexuel.le.s de ce groupe disposent de peu d’expérience performative, ce qui additionné au fait que la bisexualité est difficilement saisissable par la communication visuelle, en particulier fixe (les images), constitue un frein à la visibilité bisexuelle<sup>61</sup>. Cette invisibilité des bisexuel.le.s et des personnes intersexes dans la société est également la raison mise en avant par Irène Kaufer pour expliquer leur très faible présence dans les pages d’Axelle. Elle explique lors de l’entretien que le magazine suit l’évolution de la société et des sujets qui y prennent de l’importance, ainsi que dans les médias. C’est aussi pour cette raison selon elle que le magazine aborde beaucoup plus en 2020 qu’en 2002 les personnes trans et non binaires<sup>62</sup>. Camille Wernaers ajoute que les journalistes, comme le reste de la société, sont aussi construit.te.s par celle-ci, et que la déconstruction des préjugés est un travail qui se fait en permanence.<sup>63</sup>

Dans *Le Soir*, un autre groupe est tout autant sous-représenté les deux années : les personnes au genre non-binaire.

Si le fait que les lesbiennes soient le groupe le plus représenté dans *Axelle*, suivi des trans, n’est pas étonnant, étant donné que le public cible du magazine est majoritairement féminin (de par le fait qu’il met en avant des histoires de femmes), la sous-représentation des bisexuelles et personnes intersexes pose question. Camille Wernaers confirme cette explication de la surreprésentation des lesbiennes par rapport aux autres groupes.<sup>64</sup>

Un autre élément mis en avant par l’analyse quantitative est la croissance dans la représentation des personnes transgenres et non-binaires. Toutefois, cette méthodologie ne permet pas de déterminer le moment où elle a commencé, ni si cette croissance est progressive ou au contraire s’il y a eu un pic dans la représentation. Un élément d’explication est l’expérience

---

<sup>61</sup> DESCHAMPS, C., 2000, « Mises en scène visuelles et rapports de pouvoir : le cas des bisexuels », *Journal des anthropologues*, n° 82-83, pp. 251-263.

<sup>62</sup> Entretien avec Irène Kaufer, le 25 novembre 2021.

<sup>63</sup> Entretien avec Camille Wernaers, le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

<sup>64</sup> Ibid.

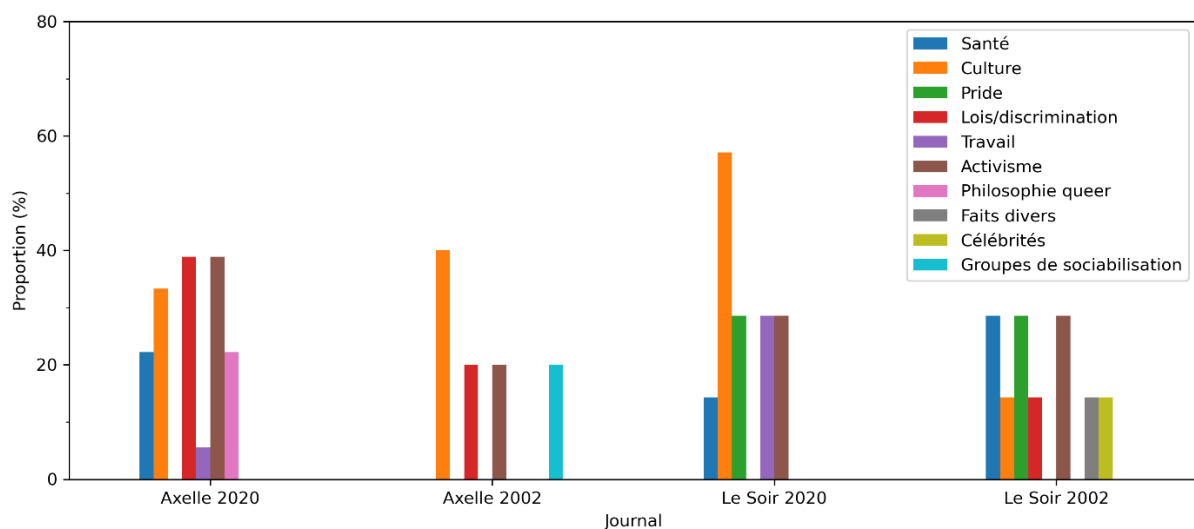
professionnelle de Camille Wernaers qui dit avoir remarqué une nette augmentation de la visibilité trans en 2019 chez Axelle, qui selon elle a suivi une émergence soudaine dans la société.<sup>65</sup> Il serait donc pertinent de poursuivre cette recherche sous cet angle.

### 3. Analyse qualitative

L'analyse qualitative présentée ici se centre sur les thématiques qui sont abordées par les articles du corpus, les champs lexicaux employés, les personnes en charge du discours et leur statut, ainsi que les sources sur lesquelles ils se basent. Sauf mention contraire, les articles analysés sont issus de la première phase de recherche.

#### 3.1. Thématiques

Le graphique suivant (fig. 5) présente les proportions d'articles abordant chacune des thématiques parmi une liste construite par observation du corpus (d'où l'absence de thématique « autres », la liste étant alors exhaustive). Le compte d'articles a été fait identiquement à celui de la figure 1, mais la proportion a été calculée par rapport au nombre d'article du corpus et non plus de l'échantillon (c'est-à-dire par rapport au nombre d'articles abordant les identités queers, les proportions étant de ce fait généralement plus grandes). Un article peut se retrouver dans plusieurs thématiques. Il en ressort que la thématique principale pour Le Soir en 2020 et Axelle en 2002, est la culture. En 2002, pour Le Soir, il s'agit de la santé, de la Pride et de l'activisme. Pour le magazine Axelle en 2020, les thématiques de l'activisme et de la discrimination et législation sont en augmentation en comparaison avec 2002 et sont les plus représentées. Cela peut s'expliquer par le fait que le hors-série de janvier-février avait pour thématique



**Figure 5.** Proportion (%) d'articles du corpus abordant différentes thématiques.

<sup>65</sup> Entretien avec Camille Wernaers, le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

*Féminismes en mouvement : FAIRE MONDE COMMUN*, qui était notamment dédiée à l'activisme. Certaines thématiques ne sont présentes que dans une publication et une année.

En ce qui concerne les unes des journaux et magazines étudiés, seules cinq affichent des articles qui parlent ou mentionnent des thématiques queers. Toutes sont issues du magazine Axelle : deux en 2002 et trois en 2020. Celle de février 2002 ainsi que celle qui provient du hors-série de janvier-février 2020 sont les seules à mettre en avant des dossiers portant de façon centrale sur des personnes ou personnages queers : la bande-dessinée *Strangers in Paradise* et le dossier *Féminismes en mouvement : FAIRE MONDE COMMUN*. Erik Neveu indique que c'est à partir du moment où une information prend de l'importance pour les journalistes et rédactions qu'elle se voit attribuer une place en une.<sup>66</sup>

Dans les paragraphes suivants, la manière dont chaque publication aborde les différentes thématiques va être analysée et comparée pour les deux années. Les articles sont analysés dans la partie relative à leur thématique principale.

### 3.1.1. Culture

La première thématique analysée est la culture. L'article *J'aime les filles qui aiment les filles*, publié en 2002 dans *Le Soir*, seul article à aborder la culture dans ce média cette année-là, est le synopsis d'un film, donc il est assez sommaire : il mentionne l'homosexualité du personnage principal, ce qui est le sujet du film. En 2020, le même journal a quatre fois plus d'articles culturels dans le corpus. *Premiers films de la sélection officielle cannoise* cite tous les types de personnages qui sont mis en avant dans les films de la sélection que la journaliste a déjà vus, et notamment des personnages trans. *Rex Rebel Run* parle de l'artiste trans d'un album et de son militantisme ainsi que du contenu de celui-ci. Dans *Losers Revolution Fausse bonne idée* l'auteur mentionne les sujets des blagues du films, dont les gays, mais sans entrer dans plus de détails. « *A good man* » entre dans le détail du film éponyme et donne un avis positif du film qui met en avant la grossesse d'un homme trans. Ces cinq articles sont courts (moins de 300 mots, dont trois en dessous de 200). Si entre 2002 et 2020, la quantité d'articles a augmenté, le contenu n'a pas changé (comptes-rendus ou synopsis de films ou albums), ni la longueur.

En 2002, Axelle a deux articles culturels dans le corpus. Les deux concernent des livres (une bande-dessinée et un roman). Une première grande différence avec *Le Soir*, est la longueur de ceux-ci : plus de 1000 pour l'un et près de 3500 pour l'autre. Une deuxième est le recours à

---

<sup>66</sup> NEVEU, E., 2015, « Chapitre 5 : Populariser. Porter les problèmes vers l'espace public », in *Sociologie politique des problèmes publics.*, Paris, Armand Colin.

l'entretien avec l'auteur.trice des livres. Ici, il ne s'agit donc plus d'une description factuelle d'un produit culturel ou d'une analyse sommaire, puisque la.le journaliste intègre le point de vue de l'artiste sur son œuvre et pose des questions sur le processus de création et les choix qu'elle.il a faits. Dans *Bahaa Trabelsi Thé glacé... à la menthe*, c'est même l'occasion d'aborder avec l'autrice la condition des personnes homosexuelles au Maroc ainsi que celle des femmes. *D'amitiés en amours, d'amours en amitiés* est un dossier présenté en une (issu de la deuxième phase de recherche). Plusieurs numéros de la bande-dessinée *Strangers in Paradise*, qui traite de la relation d'amour et d'amitié entre deux femmes, y sont analysés.

En 2020, le corpus d'Axelle compte six articles à thématique culturelle. Ces articles sont assez différents dans leur forme : certains, comme pour ceux du Soir, consistent en un compte-rendu ou bien une présentation d'une activité culturelle, tandis que d'autres sont plus développés et intègrent des entretiens avec les artistes ainsi qu'une analyse sociale. Cette importance accordée aux entretiens est confirmée par la figure 7 sur les sources des articles. *Pas son genre ! et Archéo-sexisme* et *Peau d'Homme* présentent respectivement une exposition et une bande-dessinée. Dans les deux cas, l'objet culturel est replacé dans un contexte plus large : le sexisme et l'homophobie dans l'archéologie pour le premier, et l'homophobie et le mouvement homophobe de la « Marche pour tous » pour le second. Ces deux articles sont aussi les plus courts à thématique culturelle : moins de 300 mots. Dans *3 questions à Marcia Burnier*, l'autrice présente son premier roman *Les orangeuses*, et cite ses sources d'inspirations. La thématique queer n'est pas centrale, mais elle fait mention d'une autrice lesbienne parmi ses sources d'inspiration. Cette non-centralité de la thématique se retrouve dans d'autres articles du magazine, notamment *Comment la crise sanitaire fragilise les femmes artistes*. L'article *Les séries: grande révolution pour petits écrans ?* qui aborde le regard féminin dans les séries se penche aussi sur la représentation des vécus queers, mais n'en fait pas non plus une thématique centrale. Dans ces deux articles, les journalistes croisent donc plusieurs angles dans l'analyse de leur sujet et l'angle queer, même s'il n'est pas central, est présent. Cette stratégie est confirmée par Camille Wernaers qui explique que la rédaction du magazine accorde une grande importance à la diversité des angles d'approches ainsi que des sources afin d'éviter l'hétérocentrisme et le ciscentrisme<sup>67</sup>. Dans « *Les mécanismes d'oppression du sexisme et du validisme se rejoignent* », la journaliste interroge l'artiste No Anger sur son art ainsi que sur son point de vue sur le féminisme et le validisme. Ici ce n'est pas un produit culturel qui est

---

<sup>67</sup> Entretien avec Camille Wernaers, le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

l'objet de l'analyse par une journaliste, mais une artiste queer qui parle d'elle-même et de son expérience.

### 3.1.2. Activisme/revendications

La deuxième thématique la plus représentée est l'activisme/revendications, suivie de lois/discrimination/droits/politique. Ces deux thématiques sont souvent abordées ensemble. L'activisme/revendications est présent dans les quatre corpus, et est le plus nombreux en 2020 chez Axelle (sept articles). Certains des articles sont analysés dans d'autres paragraphes car ils ont une autre thématique principale. Les trois articles suivants sont issus du magazine Axelle en 2020.

Dans *L'antiféminisme en 5 questions*, la journaliste résume le livre *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. La thématique queer est abordée quand elle indique que les masculinistes et antiféministes sont aussi transphobes, lesbophobes et homophobes. Comme indiqué dans le paragraphe sur le champ lexical, il s'agit surtout d'une énumération des haines plutôt que d'une analyse de celles-ci.

*Pour un féminisme révolutionnaire* est un entretien avec deux militantes : Aurore Kœchlin et Aïda Yancy sur le féminisme, ses tensions, ses alliances et ses défis. Elles parlent notamment de l'intersectionnalité, et dans ce contexte des personnes et des luttes queers. L'article est long (1950 mots) et Aïda Yancy parle de son expérience de femme lesbienne. Des questions leurs sont posées sur les mouvements féministes, ce qui leur donne un statut d'expertes du féminisme.

*L'Institut pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, une coquille vide ?* rend compte des critiques des associations féministes à l'égard de cette institution<sup>68</sup>. Il s'agit d'un article long (2232 mots) où les personnes trans ne sont mentionnées qu'à deux reprises, dans des citations du directeur de l'institut qui explique le rôle de l'institut et le profil des plaignant.e.s. Ici aussi la thématique queer est secondaire.

En 2002, Axelle ne compte qu'un article sur cinq dans le corpus consacré à la thématique activisme/revendications. *Les insoumises de Sapho l'dire* est tiré de la troisième phase de recherche et est très court (130 mots). Issu de la rubrique *Women on the web* qui présente des sites internet féministes, l'article présente *Sapho l'dire*, un groupe de défense des lesbiennes et

---

<sup>68</sup> Créé en 2002, l'Institut pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes est l'institution publique fédérale chargée de la promotion de l'égalité des femmes et des hommes, notamment via des recommandations aux pouvoirs publics, des études ou des actions en justice en cas de discrimination.

leurs activités. L'article est descriptif et cite pour une grande part la présentation du groupe sur leur site internet.

Les articles sur la thématique activisme/revendications du Soir en 2020 et en 2002 sont analysés dans les paragraphes sur la Pride.

### 3.1.3. Droits/lois/discrimination/politique

La troisième thématique est les droits/lois/discrimination/politique. Cette thématique n'est pas présente en 2020 dans le corpus du Soir, mais l'est en 2002, et est analysée dans la partie sur la thématique de la Pride. En 2002, Axelle a également produit un article dans le corpus issu de la deuxième phase de recherche : *D'excellentes raisons de rester vigilants...* L'article fait partie d'un dossier sur l'extrême-droite (*Les Européens malades de la peste ?*) dans le contexte de la perte des élections présidentielles françaises au second tour par Jean-Marie Le Pen. L'article est long (1668 mots). La journaliste y analyse le programme politique du Front National<sup>69</sup> à l'égard de différents groupes sociaux, dont les homosexuels. Ici les homosexuels sont pensés au masculin, et pas aussi au féminin. Les personnes bisexuelles ne sont pas abordées non plus.

Le média qui a le plus recours à cette thématique des lois et discriminations est Axelle en 2020. Dans son article *Femmes de droit*, Axelle interroge la fondatrice de l'asbl *Femmes de droit* dont l'objectif est le soutien et la promotion des droits des femmes et des minorités subissant des oppressions systémiques, ainsi que le soutien aux féminités. La fondatrice aborde son approche intersectionnelle et donc, entre autres, attentive aux vécus des lesbiennes, mais sans entrer dans le détail. Il s'agit d'un article long (1142 mots).

*L'enfer des LGBT+ syrien-nes* est l'un des rares articles qui porte exclusivement sur les personnes queers dans cette thématique et dans l'ensemble du corpus. Tiré d'Axelle en 2020, l'article est très court : 129 mots. Il présente une étude de Human Rights Watch publiée dans Têtu<sup>70</sup> sur les tortures perpétrées à l'encontre des personnes queers en Syrie. Avec l'article *Le virus se transmet différemment dans chaque pays* (issu du Soir en 2002), analysé au point sur la thématique de la santé, il s'agit du seul article à porter sur une étude d'une organisation internationale, bien qu'ici aucun chiffre ne soit cité.

---

<sup>69</sup> En 2018, le parti politique français *Front National* change de nom et devient *Rassemblement National*. LE MONDE, *Marine Le Pen annonce que le Front national devient Rassemblement national*, [en ligne], [https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/06/01/marine-le-pen-annonce-que-le-front-national-devient-rassemblement-national\\_5308450\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/06/01/marine-le-pen-annonce-que-le-front-national-devient-rassemblement-national_5308450_823448.html), (consulté le 8 novembre 2021).

<sup>70</sup> Têtu est un magazine français d'actualité LGBTQI+ disponible en version papier et numérique.

«Droits des femmes ou «droits des parents», issu d’Axelle en 2020, est aussi très court avec 170 mots. L’article aborde le souhait du gouvernement polonais de se retirer de la Convention d’Istanbul<sup>71</sup> qui irait à l’encontre des «droits des parents» en demandant aux écoles d’enseigner l’égalité de genre. La journaliste pointe dans son article que le président polonais fraîchement réélu n’est pas seulement misogyne mais également homophobe (entre autres). Cet article, comme d’autres analysés dans ces paragraphes, analyse une situation misogyne et ajoute que misogynie et homophobie vont souvent de pair.

#### 3.1.4. Pride

De façon assez surprenante, aucun numéro d’Axelle n’aborde la Pride, alors même que le mois de mai, mois au cours duquel cette célébration a lieu, fait partie du corpus pour les deux années étudiées. En 2002 comme en 2020, deux articles sur sept du Soir concernent la Pride. Toutefois, il est à noter qu’en 2020, un deuxième article, ne portant pas sur la Pride en tant que telle, mais sur la santé des personnes queers, est écrit à l’occasion de la Pride et figure sur la même page. Le premier article *La parade gay* (2002) donne la parole à trois personnes sur la signification de la présence d’une Gay Pride<sup>72</sup> à Bruxelles d’un point de vue politique et associatif, dont deux membres d’associations queers (une francophone : Infor Homo, l’autre néerlandophone : la Federatie Werkgroep Homosexualiteit (FWH)) ainsi qu’au bourgmestre de la Ville de Bruxelles Freddy Thielemans. Celui-ci est celui à qui le plus de place dans l’article est accordée (13 lignes de citations contre trois pour Jean-Pierre Leroy de Infor Homo et six pour Anke Hintjens de la FWH). Le journaliste donne un point de vue progressiste, puisqu’il soutient indirectement que l’absence de l’adoption dans le projet de loi pour le mariage pour personnes de même genre est une absence de liberté et une discrimination. Il est important de souligner que le journaliste qui signe cet article a mentionné l’orientation sexuelle du bourgmestre par l’expression « hétérosexuel sans équivoque ». Plusieurs hypothèses peuvent être émises face à cette remarque : soit, il a pensé que le fait qu’il s’intéresse au sort des personnes queers en Belgique et à fortiori dans sa commune laisserait planer un doute sur ses

---

<sup>71</sup> Signée en 2011, la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique est un traité international amenant les états signataires à prendre des mesures de prévention de la violence, de protection des victimes, de poursuites des auteurs et des politiques coordonnées pour mettre fin à la violence misogyne. CONSEIL DE L’EUROPE, *Convention d’Istanbul Lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique*, [en ligne], <https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention/home>, (consulté le 9 novembre 2021).

<sup>72</sup> Le nom de cette marche a changé en 2010 pour devenir The Belgian Pride. BELGIAN PRIDE BRUSSELS, *A history of The Belgian Pride*, [en ligne], <https://www.pride.be/en/about-us/history>, (consulté le 9 novembre 2021).

préférences personnelles, doute qu'il faudrait lever pour qu'il conserve sa légitimité. Soit, que cela donnerait plus de légitimité à ses propos, s'ils viennent d'une personne hétérosexuelle. Peut-être s'agit-il d'une forme de complexe du sauveur hétérosexuel<sup>73</sup>. Dans les deux cas, ce propos du journaliste est homophobe. Une autre hypothèse toutefois n'est pas à exclure. Cela pourrait aussi relever d'un souhait de transparence : la reconnaissance que la personne qui s'exprime n'est pas queer et que cela peut biaiser son point de vue.

Le second article sur la Pride du corpus pour cette année 2002 du Soir, *Un arc-en-ciel sous la pluie*, est issu de la troisième phase de recherche (recherche ciblée). Cet article est près de deux fois plus long que le premier (731 mots contre 360). Il s'agit ici du compte-rendu de la journée de la Pride. L'analyse du champ lexical se fera au point suivant, ici est analysé uniquement le fond de l'article. La parole est donnée à des représentant.e.s d'associations queers sur leurs revendications, mais également à des personnes queers lambdas présentes à la Pride sur leurs revendications, leurs vécus des coming-outs et de la dysphorie de genre. La parole est aussi donnée à des mères de personnes gays pour partager leur vécu du coming-out de leurs enfants. La journaliste décrit les personnes présentes et l'ambiance. Ici aussi, la journaliste est favorable au droit à l'adoption, puisqu'elle sous-titre la rubrique Gay Pride : *Non à la discrimination, oui au mariage et à l'adoption*.

*Un test « diversité » pour pouvoir défiler*, l'article sur la Pride du corpus de 2020 du Soir, occupe une page entière avec une publicité. Il est aussi plus long que ceux de 2002 sur le même sujet : 905 mots, soit respectivement trois fois et deux fois plus. Le sujet est la réaction du comité organisateur de la Pride face aux critiques de pinkwashing<sup>74</sup> de collectifs militants indépendants, notamment Reclaim the Pride<sup>75</sup>. Ici l'article ne se contente pas de décrire la

---

<sup>73</sup> Le complexe du sauveur hétérosexuel fait référence au complexe du sauveur blanc, défini par Matthew Hughey comme étant la volonté d'aider les personnes non blanches à progresser dans l'échelle sociale en coopérant avec elles afin d'apaiser un sentiment de culpabilité, ce qui a pour effet de renforcer les normes sociales blanches et le paternalisme blanc. Ce complexe peut être présent chez divers groupes sociaux, comme les hétérosexuels. ANDERSON, K., 2021, « Leisure and the "White-Savior Industrial Complex" », *Journal of Leisure Research*, vol. 52, n° 5.

<sup>74</sup> Initialement utilisé pour décrire les politiques d'ouvertures de l'Israël aux communautés queers afin de paraître libéral et démocratique et ainsi de masquer sa politique d'occupation des territoires palestiniens et d'atteintes à leurs droits humains, le terme pinkwashing peut être étendu à tout état ou entreprise cherchant à masquer ses politiques contraires aux droits humains en mettant en avant un progressisme envers les communautés queers. JAUNAIT, A., LE RENARD, A., MARTEU, E., 2013, « Nationalismes sexuels ? Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes », *Raisons politiques*, vol 49, n°1, pp. 5-23.

<sup>75</sup> Lors de la Pride de 2019, le collectif Reclaim the Pride a protesté contre le pinkwashing de la Pride bruxelloise et a été victime de violences policières. VICE, *Avec le collectif anti-pinkwashing victime de violences policières lors de la Belgian Pride*, [en ligne], <https://www.vice.com/fr/article/bj97p5/avec-le-collectif-anti-pinkwashing-victime-de-violences-policieres-lors-de-la-belgian-pride-2019-reclaim-the-pride>, (consulté le 9 novembre 2021).

journée de la Pride (il est publié le 11 mars), mais aborde une tension interne aux différents collectifs queers. La parole est donnée exclusivement au président du conseil d'administration de la Pride, Laurent Mallet, qui explique en quoi consiste le « scan de diversité » mis en place pour contrer le pinkwashing et déterminer quelles entreprises et partis politiques peuvent ou non participer. Les collectifs critiques de la Pride n'ont pas été interrogés pour l'article. Laurent Mallet a ici le statut d'expert sur la Pride. Il y a donc une différence majeure sur la façon dont les articles de 2002 et 2020 traitent de la Pride. Si *La parade gay*, comme ce dernier article, a été écrit avant la Pride, et ne peut donc s'agir d'un simple compte-rendu, au-delà de la différence de longueur déjà mentionnée, c'est l'angle qui diffère. Dans *Un test « diversité » pour pouvoir défiler*, un expert issu de la Pride est le seul à s'exprimer. Les activistes ne sont plus présent.e.s comme lissé.e.s et ayant le même point de vue et revendications. Le journaliste ne semble pas considérer que les autorités fassent figure d'autorité en la matière, comme en 2002 en interrogeant le bourgmestre. S'il n'est pas possible de comparer le compte-rendu de la Pride de 2002 à celui de 2020, car elle a été annulée suite à la pandémie du covid, il reste possible de comparer l'article à celui de 2020.

### 3.1.5. Santé/VIH

La thématique suivante faisant l'objet d'une analyse est la santé/VIH. En 2020, sur les quatre articles d'Axelle traitant de santé du corpus, la moitié parlent de l'IVG et des actions menées par ses opposants (respectivement l'opposition à l'IVG par la droite radicale flamande et le projet de loi interdisant l'éducation sexuelle en Pologne). Le premier article, *Nationalistes et avortement*, cite les propos des opposants qui associent IVG et identité queer, et le second, sans titre, souligne l'homophobie sous-jacente du projet de loi polonais. Dans ces articles, la thématique queer est secondaire. Au-delà du sujet de santé que représente l'accès à l'IVG, c'est surtout l'angle militant qui est retenu ici, d'où le fait que ces articles se retrouvent aussi dans la thématique activisme/revendications. L'opposition à l'IVG est mise en parallèle de l'homophobie et la transphobie. Ces deux articles sont relativement courts : 555 et 412 mots.

*À la découverte de nos corps* traite du mouvement de l'auto-santé<sup>76</sup>. Le moment où des enjeux relatifs aux personnes queers sont mentionnés, est quand une membre de l'asbl *Femmes et santé* dit ne pas savoir si les personnes trans se sont réappropriées les ateliers d'auto-santé. Même

---

<sup>76</sup> Le mouvement d'auto-santé prône la réappropriation de la santé comme outil d'émancipation des femmes, en réaction à la surmédicalisation et au paternalisme de certains médecins. FEMMES ET SANTE, *L'auto-santé, outil d'émancipation des femmes !*, [en ligne], <https://www.femmesetsante.be/ressources/lauto-sante-outil-demancipation-des-femmes/>, (consulté le 9 novembre 2021).

phénomène dans *Les toilettes? Pas de pot pour les femmes* où le seul contenu à thématique queer est la mention par la journaliste du fait que les toilettes mixtes sont également une demande des personnes transgenres. Ces deux articles sont très longs (respectivement 1612 et 2355 mots), mais la partie concernant les personnes queers est très courte. Le magazine aborde donc un thème sous plusieurs angles, dont l'angle queer.

L'article relatif à la santé du Soir en 2020, *La santé, encore un enjeu en 2020*, compte 151 mots et est écrit dans le cadre d'un article plus long sur la Pride, comme mentionné plus haut. Il s'agit des revendications en matière de santé des personnes queers que portent les organisations participantes à la Pride. La parole est ici aussi donnée exclusivement au président du conseil d'administration Laurent Mallet.

En 2002, deux articles du corpus traitent de la santé. Ils sont tous les deux issus du Soir et sont plus courts que ceux de 2020 des deux médias. Toutefois la différence n'est pas aussi importante que pour d'autres thématiques. Il en ressort que la thématique de la santé des personnes queers n'est pas un sujet considéré comme aussi important que d'autres, comme l'activisme ou la culture. L'article *Le virus se transmet différemment dans chaque pays* est le seul à citer des chiffres des sources institutionnelles. Il s'agit d'une description très brève des modes de transmission principaux du VIH dans plusieurs pays européens. L'autre article est *Être victime et ... sommée de payer*. La thématique queer se retrouve exclusivement dans le dessin de presse. Elle sera analysée dans la partie dédiée au champ lexical.

#### 3.1.6. Entreprise/travail/économie

La thématique de l'entreprise/travail/économie est traitée dans trois articles, dont deux en thématique secondaire. Elle est une thématique principale dans « *S'il y a bien une chose qui dépend des politiques, c'est le bien-être* », article de 2020 du Soir, où l'interviewée illustre son propos par un exemple concernant un couple de personnes de même genre. Ici aussi il s'agit d'un article relativement long (583 mots), mais où la thématique queer est très minime. Les deux autres articles (*Un test « diversité » pour pouvoir défiler* et *Comment la crise sanitaire fragilise les femmes artistes*) sont analysés dans leur thématique principale.

#### 3.1.7. Autres thématiques

Certaines thématiques ne sont abordées que dans un média et une année, ce qui ne permet pas de comparer le traitement entre médias et années. C'est le cas des faits divers, des célébrités, des groupes de sociabilisation et de la philosophie queer. D'autres thématiques sont abordées

les deux années, mais seulement par un média, comme la Pride par Le Soir. Certaines encore ne font l'objet que d'un seul article (fait divers, célébrités et groupes de sociabilisation). Toutefois, si la comparaison intermédia et inter-année n'est pas possible, analyser ces articles permet tout de même de construire du savoir sur les médias qui les ont produits.

L'article relevant de la catégorie des faits divers est publié par Le Soir en 2002. Très court (175 mots), il est issu de la deuxième phase de recherche. Intitulé *Le patron d'un cinéma porno... poignardé dans son appartement*, il s'agit du relevé des premiers éléments de l'enquête liée au meurtre d'une personne homosexuelle. La partie sur les champs lexicaux analysera plus en détail le traitement homophobe qui est fait de cette information.

L'article classé dans la catégorie des célébrités est également issu du Soir en 2002, mais est un peu plus long (379 mots). Il reprend l'information de l'agence de presse italienne Ansa sur le retrait définitif d'Yves Saint Laurent du monde de la haute couture. La thématique queer sera analysée dans la partie dédiée aux champs lexicaux.

La catégorie des groupes de sociabilisation reprend l'article *Bistrot lesbien* d'Axelle en 2002, issu de la deuxième phase de recherche, qui présente les activités d'un groupe féministe lesbien et qui donne toutes les informations nécessaires pour le rejoindre. Il est publié dans la rubrique agenda et est assez court (111 mots), le but est donc clairement de montrer ce qu'il est possible de faire comme activité. Seul un article entre dans cette catégorie, car les autres articles qui présentent des groupes ou organisations ne donnent pas les informations pour rejoindre leurs activités, ou bien ce sont des groupes dont le but premier n'est pas la sociabilisation (comme pour l'article *Femmes de droit*).

La dernière catégorie thématique analysée ici est la théorie/philosophie queer, présente uniquement en 2020 dans le magazine Axelle. Si Le Soir n'a pas d'articles philosophiques dans le corpus, c'est peut-être en raison de son angle généraliste et d'actualité, qui le pousse à se concentrer sur des thématiques liées à des événements d'actualités. Toutefois, les questions liées aux identités de genre et notamment aux identités trans sont tout à fait dans l'aire du temps, et le journal consacre certaines pages culturelles à présenter des auteur.e.s et leur pensée.

Dans *La traversée du genre*, article de 2141 mots, Paul Preciado réfléchit sur les liens entre corps et nouvelles technologies, ainsi que sur le féminisme et sur les identités trans. Il part de son expérience personnelle pour tirer des théories. Il s'agit d'un des seuls articles à faire des identités trans le sujet principal. Cela rejoint ce qui est mis en avant par la figure 2 sur les combinaisons : les identités trans sont rarement abordées seules. Cet article est philosophique

et explique un point de vue et le cheminement de pensée qui y a mené, mais il n'est pas revendicatif et ne traite pas d'activisme, comme le fait *Pour un féminisme révolutionnaire*, déjà présenté dans la partie sur l'activisme.

*Renouveler le féminisme sans rien céder sur la défense des femmes* est un entretien avec la militante Aude Vidal sur les liens entre féminisme, individualisme et mouvement queer ainsi que les défis que cela pose au mouvement. Ici aussi, l'article est long : 1142 mots. Avec *Pour un féminisme révolutionnaire*, ce sont les deux seuls articles à parler de la philosophie du mouvement queer.

L'article *À la découverte de nos corps*, déjà mentionné plus haut dans la partie sur la santé, aborde la philosophie derrière le mouvement de l'auto-santé.

### 3.1.8. Conclusion

Les thématiques sont le plus souvent abordées sans faire références à des expert.e.s ni à des débats politiques. La forme de l'entretien est récurrente dans le magazine Axelle pour les deux années. Dans le corpus de 2020 d'Axelle, il y a des personnes qui analysent leur expérience, ne se contentent pas de la raconter. Dans le journal Le Soir, la Pride est un des sujets principaux abordés, mais pas dans Axelle. Parfois les articles des deux publications citent des chiffres pour appuyer leurs propos, mais ce n'est pas récurrent.

Axelle semble mettre d'avantage l'accent sur l'analyse de la discrimination et du contexte législatif que Le Soir, ainsi que sur la philosophie des mouvements féministes et queers. Une explication potentielle à cette différence de traitement médiatique est que Le Soir étant une publication généraliste, ne souhaiterait pas aliéner une partie de son public que ces questions n'intéressent pas. Toutefois, dans son article sur la Pride en 2020, le journal aborde les désaccords quant à cette manifestation au sein même des collectifs queers, mais ce type d'articles est plutôt l'exception que la règle.

### 3.2. Champs lexicaux

L'analyse des champs lexicaux se révèle fructueuse. La différence la plus marquante a lieu entre les articles de 2002 du Soir et tous les autres (donc l'année 2020 du Soir et les deux années d'Axelle). En effet, c'est dans ceux-ci que l'on retrouve le plus de termes et d'expressions qui ne sont plus considérées correctes aujourd'hui.

Le premier exemple apparaît dans l'article *Un arc-en-ciel sous la pluie*. Plusieurs éléments sont à mettre en avant. Tout d'abord, l'auteure utilise les termes « grandes folles » pour se

référer à des personnes travesties. Si le terme n'est pas nécessairement péjoratif<sup>77</sup>, il n'est plus utilisé aujourd'hui. Ensuite, dans ce même article, l'auteure parle d'une femme trans comme d'une « créature au sexe indéfinissable ». Il est difficile de savoir si cette formulation convenait à la personne dont il est question, mais en l'absence de mention du fait qu'il s'agit là de la façon dont elle se définit, il est possible de dire que cette formulation est objectifiante. Enfin, l'article s'attache à décrire physiquement cette personne, sa tenue et son maquillage, ainsi que le statut opératoire de ses organes génitaux. Cette façon de se référer à des femmes trans est objectifiante et sexualisante<sup>78</sup>. De manière générale, cet article n'analyse en profondeur aucune des revendications de la Pride de cette année-là, mais se contente d'en mentionner certaines (la fin de la discrimination, le mariage et l'adoption).

Un autre exemple d'article du Soir de l'année 2002 qui aborde les questions queers selon des angles qui ont été largement critiqués par les communautés queers est celui intitulé *Le smoking rentre au placard*. Dans cet article, l'auteure se réfère au conjoint d'Yves Saint-Laurent par le terme « inséparable comparse », qui est un euphémisme, et s'inscrit parfaitement dans la tendance des médias généralistes à invisibiliser les relations homosexuelles en les euphémisant. L'euphémisation par les médias d'un sujet tabou est analysée par Patrizia Romito<sup>79</sup>. Si son livre porte sur la violence masculine et la complicité de la société à son égard, les analyses qu'elle développe peuvent être étendues à d'autres sujets, comme l'homophobie. L'euphémisation relève de stratégies et tactiques d'occultation homophobes. En faisant disparaître par la langue les marques des relations homosexuelles, cet article les fait disparaître du champ des possibles et par-là renforce la norme hétérosexuelle de la société.

Dans cet autre article *J'aime les filles qui aiment les filles*, il est dit de l'homosexualité qu'elle est « un thème délicat ». La présenter comme un « thème délicat » entretient le tabou autour de celle-ci puisque cela sous-entend que c'est un sujet par nature difficile à aborder, ce qui comme pour l'article précédent a pour effet de renforcer l'hétérocentrisme.

Dans l'article *Être victime et ... sommée de payer*, le dessin de presse qui accompagne l'article représente un médecin tenant un nouveau-né qui a un pénis et disant « C'est une petite-fille ». La thématique queer se trouve uniquement dans la caricature qui suppose que c'est au médecin à la naissance de déterminer le genre et le sexe et que s'il « lit » mal le sexe, il s'agit alors d'une

---

<sup>77</sup> LE TALEC, J.-Y., 2008, « Chapitre 1. Qu'est-ce qu'une folle ? », in *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte.

<sup>78</sup> BILLARD, T., 2016, « Writing in the Margins: Mainstream News Media Representations of Transgenderism », *International Journal of Communication*, vol 10.

<sup>79</sup> ROMITO, P., 2006, *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*, Paris, Syllepse.

erreur médicale. Cela témoigne d'un manque de connaissance du vécu des personnes intersexes.

Enfin, dans l'article intitulé *Le patron d'un cinéma porno... poignardé dans son appartement*, il est fait mention de l'homosexualité de la victime d'un meurtre dans la description des circonstances de sa mort. Cela laisse entendre que ses préférences sexuelles et/ou romantiques pourraient être un élément du meurtre, mais sans que la possibilité du motif haineux n'ait été mentionnée. De plus, la manière d'indiquer ses préférences sexuelles et/ou romantiques est détournée : il est fait mention qu'il « était également connu dans le milieu liégeois des homosexuels ». Comme dans *Le smoking rentre au placard*, l'homosexualité n'est pas abordée de front, mais euphémisée. Cela peut témoigner d'une gêne ressentie par l'auteur.e de l'article.

Si aucun article ne tient de propos haineux en tant que tel, certains font preuve d'une certaine insensibilité quant à la manière de traiter de sujets queers. Sur les sept articles du corpus de 2002 du Soir, cinq font preuve de manque de connaissance et d'empathie à l'égard des personnes et communautés queers.

Si l'année 2002 est la plus marquée par un champ lexical critiqué par les communautés queers, certains articles du Soir de 2020 en contiennent également. Ainsi, l'article *Rex Rebel Run* qui analyse l'album *Run* du groupe *Rex Rebel* emploie l'ancien prénom du chanteur trans, par l'expression « Sarah/Sam » pour parler de lui. Le fait de ne pas nommer correctement une personne transgenre est fréquent dans les médias d'information, comme l'a montré l'étude de Thomas Billard<sup>80</sup> qui relève que 15,4% de son corpus présentait le nom de naissance et non le nom choisit.

Un autre exemple est l'article *Premiers films de la sélection officielle cannoise*, dans lequel il est indiqué « On a vu des zombies, un loup-garou, des hommes, des femmes, des trans ». Cet ordre d'énumération laisse entendre que les trans ne sont inclus.e.s ni dans le groupe des femmes, ni dans celui des hommes. Une énumération similaire se retrouve dans l'article *L'Institut pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, une coquille vide ?* du hors-série de janvier-février de 2020 du magazine Axelle : « Des discriminations qui concernent en majorité les femmes mais aussi certains hommes et les personnes transgenres. ». Ici les propos sont ceux du directeur de l'institut en question, mais ils ne sont pas corrigés ou commentés par la journaliste.

---

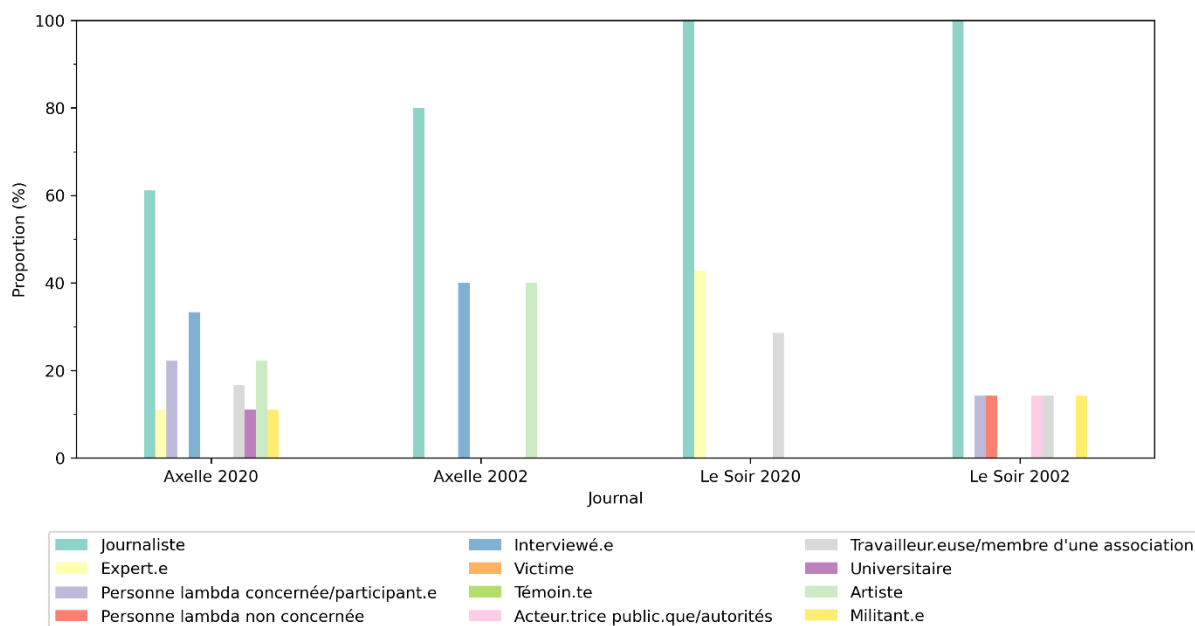
<sup>80</sup> BILLARD, 2016, op cit.

La comparaison de champs lexicaux employés dans les corpus de 2002 et 2020 du journal *Le Soir* montre qu'il y a moins de traitement queerphobe en 2020 qu'en 2002 (deux articles contre cinq sont concernés). Toutefois, il y a plus de transphobie (deux articles en 2020 contre un en 2002). En 2002, trois des cinq articles critiqués donnaient un traitement homophobe de l'information, un intersexephobe, et un transphobe. Une explication potentielle serait qu'avec l'augmentation de la visibilité trans dans les médias, augmente aussi le traitement transphobe de l'information qui y est liée. Mais cela pourrait aussi relever d'un phénomène plus global d'augmentation de la transphobie dans la société.

Si la différence la plus marquante au sein du corpus du *Soir* entre les années 2002 et 2020 est celle du champ lexical, au sein du corpus d'*Axelle*, elle est autre. En 2020, nombre des articles du corpus ne font que mentionner des identités et/ou formes d'oppressions et de discrimination, mais sans entrer dans le détail de celles-ci. Ce n'est le cas d'aucun des articles du corpus de 2002. Un exemple de ce phénomène est présent dans l'article *Comment la crise sanitaire fragilise les femmes artistes* : « Priscilla Adade qui y a défendu les artistes sans statut, les artistes femmes, non blanches, les artistes queers et handicapé·es. ... » ou encore dans l'article *L'antiféminisme en 5 question* : « Autre spécificité : si les féministes articulent les oppressions, les antiféministes, eux, croisent les haines: antiféminisme et suprémacisme blanc, antiféminisme et antisémitisme, antiféminisme et haine à l'égard de l'islam, antiféminisme et homophobie, transphobie, lesbophobie, etc. ». Cela peut à la fois témoigner d'une meilleure connaissance des oppressions systémiques, mais aussi d'un activisme de performance.

### 3.3. Personnes en charge du discours

Un autre élément de l'analyse qualitative est les personnes en charge du discours et leur statut. Les personnes en charge du discours sont celles qui s'expriment dans les médias. Lorsque l'article est une interview, la personne en charge du discours est également la source. Le graphique suivant (fig. 6) présente ces éléments. Pour ce faire, les personnes en charge du discours ont été notées pour chaque article du corpus suivant une liste exhaustive établie à l'avance. La proportion d'articles a ensuite été calculée par rapport au nombre d'articles du corpus identiquement à la proportion calculée pour la figure 5. Un article peut être compté plusieurs fois s'il y a plusieurs personnes en charge du discours, ou si celles-ci ont plusieurs casquettes. La catégorie universitaire ne peut être remplie que quand l'article mentionne le statut des personnes consultées. Aucune victime ou témoin·e n'a été en charge du discours dans aucun des médias étudiés. Il ressort de l'analyse que les journalistes sont systématiquement les principales personnes en charge du discours, allant même jusqu'à 100%



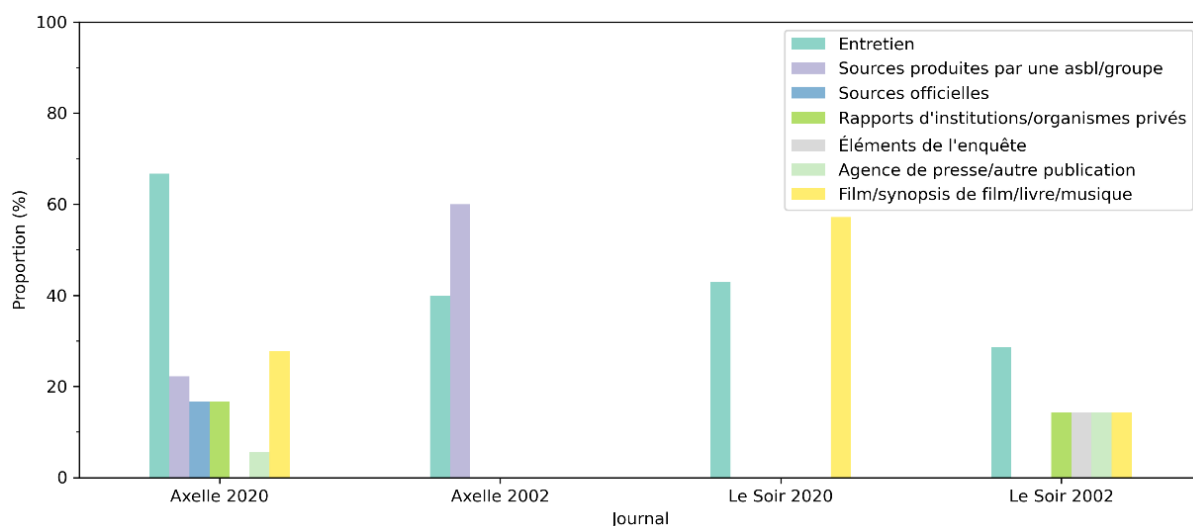
**Figure 6.** Proportions d’articles (%) dans le corpus ayant différentes personnes en charge du discours. Plusieurs personnes peuvent avoir la charge du discours dans un seul article.

d’articles concernés pour Le Soir pour les deux années étudiées. Il y a plus de variété dans les numéros de 2020 d’Axelle. Ce sont principalement des personnes qui sont interviewées dans les articles, mais l’on retrouve aussi des expert.e.s et des membres d’asbl. Lors de l’entretien, Camille Wernaers a indiqué qu’il était coutume chez Axelle de faire relire les articles par les sources, car leur parole leur appartient. Cette pratique n’est pas courante dans les médias, et n’avait pas lieu chez Le Soir au moins jusqu’en 2017, moment où elle a quitté la rédaction<sup>81</sup>. Dans ce cas, les sources sont donc aussi en charge du discours.

### 3.4.Sources

Les sources sont à analyser conjointement avec les personnes en charge du discours et leur statut. Quand l’article prend la forme d’un entretien, la source est la personne interviewée, c’est-à-dire celle qui a charge du discours. La principale source pour le corpus d’Axelle en 2020 est les entretiens, tout comme pour l’année 2002 du Soir. Ce type de source arrive en seconde position pour les deux autres années, derrière les sources produites par une asbl ou groupe et les objets culturels, respectivement pour Axelle en 2002 et Le Soir en 2020. Tout comme pour les personnes en charge du discours, les différentes sources des articles ont été notées et les articles comptés afin d’en calculer les proportions (fig. 7).

<sup>81</sup> Entretien avec Camille Wernaers, 1<sup>er</sup> décembre 2021.



**Figure 7.** Proportions d'articles (%) dans le corpus ayant recouru à différentes sources.

Les sources de l'article *D'excellentes raisons de rester vigilants...* du magazine Axelle de 2002 sont le programme de l'extrême-droite, donc elles sont classées dans la catégorie des sources produites par le groupe dont il est question dans l'article.

Si les médias accusent un tel manque de contenu à thématique queer, comme souligné précédemment, c'est en partie dû à la manière dont ils fonctionnent et dont ils collectent leurs sources. Or les médias jouent un rôle central dans la reconnaissance des problèmes publics, leur diffusion, vulgarisation et amplification ainsi que la légitimation de mouvements sociaux. Cependant, tous les articles n'abordent pas que des problèmes publics, mais aussi d'autres histoires, comme des récits de vie ou des objets culturels. Ici aussi, il y a une invisibilisation des récits et objets culturels queers. Il existe de fortes disparités en ressources communicationnelles entre toutes les organisations qui souhaitent voir leur agenda abordé dans les médias. Certaines sources se sont professionnalisées au fil du temps<sup>82</sup> et sont plus à même de paraître dans les médias en étant très actives. C'est notamment le cas du comité organisateur de la Pride qui dispose d'un pôle chargé de la communication externe avec les médias. Dans l'article *Un test « diversité » pour pouvoir défiler*, bien que le collectif Reclaim the Pride soit mentionné, ainsi qu'une de ses revendications (l'opposition au pinkwashing de la Pride), aucun.e membre ou porte-parole n'est interrogé.e, contrairement à la Pride. Erik Neveu met en avant que les médias ont des stratégies inconscientes des protections des pouvoirs actuels. D'après Paul Venzo et Kristy Hess, quand les groupes ou points de vue minoritaires accèdent à la visibilité médiatique, leur représentation reflète souvent les biais et intérêts des élites qui

<sup>82</sup> SCHLESINGER, P., 1992, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du médiacentrisme », *Réseaux*, n° 51, p. 75-98 in NEVEU, E., 2015, « Chapitre 5 : Populariser. Porter les problèmes vers l'espace public », in *Sociologie politique des problèmes publics.*, Paris, Armand Colin.

ont le pouvoir de définir les sujets qui sont mis à l'agenda public<sup>83</sup>. Ceci se manifeste notamment dans le recours à certaines sources plutôt qu'à d'autres. Ce choix s'explique par la volonté de produire une information objective dans un délai souvent court. Pour cela, les journalistes se dirigent vers des sources officielles et/ou jugées fiables en raison de leur statut, représentativité ou proximité au terrain. Pour Neveu, ces sources sont les définisseurs primaires, qui peuvent être également considérés comme des entrepreneurs de cause.<sup>84</sup> Cette crédibilité accordée aux définisseurs primaires tient les autres sources potentielles à l'écart des journalistes. Face à cette analyse du rôle des sources qui se centre sur le pouvoir des entrepreneurs de cause, il est possible de proposer une autre approche, centrée elle sur le travail des journalistes et des rédactions. Celles. ceux-ci peuvent s'intéresser de façon volontariste à un sujet et lui accorder de la place dans leurs pages. Ces choix sont motivés par la valeur d'information selon des critères propres aux journalistes et rédactions plutôt que par des critères propres aux entrepreneurs de cause. Ces critères sont ceux du rubricage (existe-t-il une rubrique où classer l'information), la taille des foules mobilisées, la proximité des locaux de la rédaction, la nature des événements, la dimension conflictuelle ou non, le parrainage d'un événement par des organisations, la spectacularité ou non (les problèmes sociaux relevant de longs processus ont moins de valeurs d'information), etc.<sup>85</sup>. Ici aussi l'identité des sources est importante et celles considérées comme fiables auront plus de valeur. Enfin, pour Neveu, un autre élément qui détermine la valeur d'information est la distance culturelle et sociale entre les sujets et ses sources et les journalistes. Les problèmes qui correspondent à leur vision du monde et de la modernité seront plus facilement couverts que les autres. C'est le cas de la rédaction d'Axelle qui accorde une grande importance aux associations de terrains à qui elle concède le statut de sources fiables et d'expertes. Ainsi, par exemple, l'association féministe Garance<sup>86</sup> est une source régulière pour les thématiques de la lesbophobie et la biphobie. Il y a une réciprocité entre Axelle et ses sources puisque ce sont souvent celles-ci qui viennent porter un sujet d'enquête vers le magazine, et non toujours le magazine qui va vers elles. Elles ont donc le statut d'entrepreneuse de cause. Axelle et ses sources associatives partagent une même vision du monde féministe intersectionnelle. En effet, Camille Wernaers explique qu'il y a une attention portée à la diversité des sources afin de varier les points de vue et de prendre en compte

---

<sup>83</sup> VENZO, P., HESS, K., 2013, op. cit.

<sup>84</sup> NEVEU, 2015, op. cit.

<sup>85</sup> Ibid.

<sup>86</sup> Créée en 2000, Garance est une asbl d'autodéfense féministe qui propose notamment des ateliers d'autodéfense et qui intègre les dimensions de lesbophobie et biphobie. GARANCE, *Histoire*, [en ligne], <http://www.garance.be/spip.php?rubrique15>, (consulté le 2 décembre 2021).

ceux des femmes doublement ou triplement minorisées (notamment en raison de leur handicap ou identité de genre). À cela s'ajoute la relecture des articles par les sources<sup>87</sup>.

Face au problème du rubricage, une solution est la création de nouvelles rubriques. Neveu met en avant que ces nouvelles rubriques sont souvent le fait de journalistes extérieur.e.s au monde des médias et ayant une approche plus activiste de leur métier et de leur objet de recherche. Créer une rubrique queer dans des médias généralistes comme Le Soir pourrait augmenter la quantité des sujets queers traités. Toutefois, il est possible d'argumenter qu'une telle rubrique les cantonnerait, or les questions queers croisent toutes les autres thématiques, comme la politique, la santé ou encore l'économie.

### 3.5.Conclusion

Ces analyses permettent de mettre en lumière la médiatisation des personnes queers dans le journal Le Soir et le magazine Axelle. Le premier élément est l'invisibilisation en 2002 chez Axelle ainsi que chez Le Soir les deux années. En effet, il a fallu procéder à quatre phases dont des recherches ciblées pour composer le corpus de 2002. Les médias produisent un discours qui participe à la création d'identités sexuelles, au même titre que les autres institutions sociales de régulation<sup>88</sup>. Le discours consiste à la fois en la production du savoir à travers le langage et les représentations, qu'en l'institutionnalisation de ce savoir, qui a pour effet de donner forme aux pratiques sociales et d'en créer de nouvelles.<sup>89</sup> L'absence de contenu est donc aussi intéressante que le contenu lui-même, car elle permet de mettre en avant le contenu latent. Comme le souligne Juane Clarke, le contenu latent est ce qui n'est pas explicitement dit, comme l'absence de certaines thématiques. Il s'oppose au contenu manifeste, qui lui consiste en ce qui est explicitement dit.<sup>90</sup> Pour analyser le discours des médias, il faut donc entre autres se centrer sur leur contenu manifeste et latent. L'absence est aussi une forme d'annihilation symbolique selon Gerbner<sup>91</sup>. Manifestement les personnes queers n'ont pas encore réussi à trouver le chemin du Soir puisqu'elles ne sont pas des sources et sont rarement l'objet d'articles,

---

<sup>87</sup> Entretien avec Camille Wernaers, le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

<sup>88</sup> FOUCAULT, M., 1985, *The history of sexuality*. New York, NY: Vintage in VENZO, P., HESS, K., 2013, "“Honk Against Homophobia”": Rethinking Relations Between Media and Sexual Minorities", *Journal of Homosexuality*, vol. 60, n° 11, pp. 1539-1556.

<sup>89</sup> CLARKE, J., 2006, "Homophobia out of the closet in the media portrayal of HIV/AIDS 1991, 1996 and 2001: Celebrity, heterosexism and the silent victims", *Critical Public Health*, vol. 16, n° 4, pp. 317-330.

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> GROSS, 1991, op. cit. Et GALLAGHER, 2001, op. cit.

ni d'Axelle pour certaines communautés comme les personnes intersexes et bisexuelles. Leurs problèmes ne sont pas considérés comme des problèmes publics.

Les lignes éditoriales sont un deuxième élément à prendre en compte dans la comparaison du contenu des deux publications étudiées ici. Axelle est résolument activiste et Le Soir généraliste. La première va donc plus facilement mettre en avant un point de vue féministe (et donc les questions queers qui concernent les femmes) ainsi que les valeurs politiques qui y sont liées.

Un troisième élément sont les contraintes techniques. Le Soir fait du journalisme d'actualité et est donc plus contraint par le temps. Moins de temps à consacrer aux recherches et aux enquêtes journalistiques éventuelles, mène à des articles plus courts, que ceux d'un mensuel (et désormais bimestriel) comme Axelle.

#### 4. Conclusion générale

La question de recherche de ce mémoire est « Quelles évolutions dans la médiatisation des sujets queers chez Axelle et Le Soir entre 2002 et 2020 ? ». Il en ressort que les thématiques queers sont presque invisibles en 2002 chez Axelle ainsi que chez Le Soir les deux années. En effet, il a fallu procéder à quatre phases de recherches, dont une ciblée pour composer le corpus de 2002. Malgré une avancée en ce qui concerne le journal Le Soir entre les dix-huit années qui séparent les deux années du corpus (+ 0,8% d'articles en 2020 par rapport à 2002 qui abordent une thématique queer, c'est-à-dire trois fois plus), la quantité reste faible. En comparaison, Axelle a connu une augmentation de 10%, c'est-à-dire treize fois plus de contenu. Toutefois, tous les groupes sociaux ne voient pas leur couverture médiatique augmenter de la même manière. Chez Axelle, celle des personnes intersexes n'a d'ailleurs pas changé entre 2002 et 2020 et il s'agit du groupe le moins représenté globalement. Mis à part ce groupe, en 2020, la représentation des différents groupes dans Axelle est largement supérieure à celle du Soir. Pour l'année 2002, toutefois, la différence de représentation entre Axelle et Le Soir est assez minime, avec cependant une plus large représentation des lesbiennes dans Axelle. Les groupes sociaux qui ont vu leur représentation dans ces médias augmenter le plus sont les trans et les personnes au genre non binaire. Enfin, si chez Axelle, le groupe le plus représenté reste les lesbiennes, chez Le Soir, il passe des gays aux trans entre 2002 et 2020. Les bisexuel.le.s et les intersexes sont sous-représenté.e.s dans les deux médias, trahissant peut-être l'invisibilité persistante et déjà documentée de ces groupes. C'est en tout cas ce qu'avance la journaliste Irène Kaufert concernant le magazine Axelle lors de son entretien. Dans Le Soir les personnes

au genre non-binaire sont aussi tout autant sous-représentées les deux années. Si le fait que les lesbiennes soient le groupe le plus représenté dans Axelle, suivi des trans, n'est pas étonnant, étant donné que le public cible du magazine est majoritairement féminin (de par le fait qu'il met en avant des histoires de femmes), la sous-représentation des bisexuelles et personnes intersexes pose question.

Les groupes des bisexuel.le.s, des personnes au genre non-binaire et des trans semblent être relativement fréquemment abordé en combinaison et, par conséquent, plus rarement seuls. En effet, nombre d'articles abordent les communautés queers dans leur ensemble, et plus rarement chacune d'entre elles séparément. Le fait qu'ils soient abordés en combinaison appuie peut-être aussi l'invisibilité postulée précédemment. Une partie significative du corpus n'aborde les bisexuel.le.s, les personnes au genre non-binaire et les trans que lorsque les communautés queers sont abordées dans leur ensemble, ce qui est une forme de stigmatisation. La représentation calculée dans la méthodologie surestime donc peut-être la vraie discussion de ces identités, en tant que telles. Dans les deux médias étudiés, et ce pour les deux années, la combinaison la plus fréquente est lesbienne + gay. Cela peut vouloir dire que les homosexuel.le.s sont les groupes les plus abordés.

La proportion de mots consacrés par article aux thématiques queers est quatre fois supérieure chez Axelle que chez Le Soir pour l'année 2002 et trois fois pour l'année 2020. L'ordre de grandeur n'a pas changé entre ces deux décennies : autour de 1000 mots pour Axelle, et autour de 300 pour Le Soir. Donc, soit Axelle publie des articles en général plus longs que Le Soir, toute thématique confondue, soit ce magazine en publie des plus longs sur les thématiques ici analysées. Cela reflèterait donc possiblement des choix éditoriaux, toutefois les données présentées dans ce mémoire ne permettent pas d'écarter l'une de ces deux possibilités. Quoi qu'il en soit, cela suggère que ce magazine consacre davantage d'attention à ces sujets.

L'analyse qualitative a porté sur les thématiques, les champs lexicaux, les personnes en charge du discours ainsi que les sources. Les dix thématiques analysées sont les suivantes : la culture, l'activisme/revendications, les lois/discrimination/droits/politique, la Pride, la santé/VIH, l'entreprise/travail/économie, les faits divers, les célébrités, les groupes de sociabilisation, et enfin la philosophie queer.

Toutes les unes qui affichent des articles abordant des thématiques queers sont issues du magazine Axelle : deux en 2002 et trois en 2020. La culture est la première thématique la plus abordée dans deux publications (en 2002 chez Axelle et en 2020 chez Le Soir), et la deuxième

dans les deux autres. La santé, la Pride et l'activisme arrivent en tête en 2002 au Soir et la discrimination et législation en 2020 chez Axelle. La deuxième thématique la plus représentée est l'activisme/revendications, suivie des lois/discrimination/droits/politique. Ces deux thématiques sont souvent abordées ensemble. L'activisme/revendications est présent dans les quatre corpus, il est le plus nombreux en 2020 chez Axelle (sept articles). Parfois, il s'agit d'une énumération des haines et discriminations plutôt que d'une analyse de celles-ci. Malgré la prééminence de la culture comme thématique, les médias semblent présenter les communautés queers comme des communautés revendicatrices et politisées.

De façon assez surprenante, aucun numéro d'Axelle n'aborde la Pride, alors même que le mois de mai, mois au cours duquel cette célébration a lieu, fait partie du corpus pour les deux années étudiées. En 2002 comme en 2020, deux articles sur sept du Soir concernent la Pride. L'article de 2020 ne se contente pas de décrire la journée de la Pride, mais aborde une tension interne aux différents collectifs queers. Il y a donc une différence majeure sur la façon dont les articles de 2002 et 2020 traitent de la Pride. Les activistes ne sont plus présentés.e.s comme lissés.e.s et ayant le même point de vue et revendications, ce qui correspond à la réalité plus complexe des politiques queers.

Dans le journal Le Soir, la Pride est un des sujets principaux abordés, mais pas dans Axelle. Cela met peut-être en lumière le fait que des événements de grande envergure comme la Pride aident à visibiliser les collectifs et communautés queers car les médias généralistes les reprennent plus facilement dans leurs pages. Cela peut aussi être la marque d'un intérêt grandissant du Soir pour les communautés queers, mais qui reste cantonné à certains sujets, comme la Pride. Toutefois, au vu du faible nombre d'articles consacrés aux revendications queers en dehors de la Pride, la couverture médiatique de cet événement pourrait avoir comme effet insidieux de cantonner les thématiques queers à celui-ci tout en les minimisant le reste de l'année. La Pride et sa couverture médiatique semblent donc être à la fois essentielles et réductrices pour la représentation des thématiques queers dans les médias généralistes.

Certaines thématiques ne sont abordées que dans un média et une année, ce qui ne permet pas de comparer le traitement entre médias et années. C'est le cas des faits divers, des célébrités, des groupes de sociabilisation et de la philosophie queer. D'autres thématiques sont abordées les deux années, mais seulement par un média, comme la Pride par Le Soir. Certaines encore ne font l'objet que d'un seul article (faits divers, célébrités et groupes de sociabilisation).

La théorie/philosophie queer est présente uniquement en 2020 dans le magazine Axelle. Si Le Soir n'a pas d'articles philosophiques dans le corpus, c'est peut-être en raison de son angle généraliste et d'actualité, qui le pousse à se concentrer sur des thématiques liées à des événements d'actualités. Toutefois, les questions liées aux identités de genre et aux identités trans sont tout à fait dans l'aire du temps, et le journal consacre certaines pages culturelles à présenter des auteur.e.s et leur pensée.

Axelle semble mettre d'avantage l'accent sur l'analyse de la discrimination et du contexte législatif que Le Soir, ainsi que sur la philosophie des mouvements féministes et queers. Une explication potentielle à cette différence de traitement médiatique est que Le Soir étant une publication généraliste, ne souhaiterait pas aliéner une partie de son public que ces questions n'intéressent pas. Cela pourrait également indiquer que Le Soir manque de capacité d'analyse pour ces sujets. Toutefois, dans son article sur la Pride en 2020, le journal aborde les désaccords quant à cette manifestation au sein même des collectifs queers, ce qui contredit l'hypothèse présentée.

L'analyse des champs lexicaux met en évidence une différence entre les articles de 2002 du Soir et tous les autres. En effet, c'est dans ceux-ci que l'on retrouve le plus de termes et d'expressions qui ne sont plus considérées correctes aujourd'hui. Notamment une façon de se référer à des femmes trans objectifiante et sexualisante<sup>92</sup> dans l'article *Un arc-en-ciel sous la pluie* du Soir ; ou encore l'euphémisation d'une relation homosexuelle qui relève de stratégies et tactiques d'occultation homophobes dans l'article *Le smoking rentre au placard*. Si aucun article ne tient de propos haineux en tant que tel, certains font preuve d'une certaine insensibilité quant à la manière de traiter des sujets queers. Sur les sept articles du corpus de 2002 du Soir, cinq font preuve de manque de connaissance et d'empathie. Si l'année 2002 est la plus marquée par un champ lexical critiqué par les communautés queers, certains articles du Soir de 2020 en contiennent également, comme le mégenrage dans l'article *Rex Rebel Run*. La comparaison de champs lexicaux employés dans les corpus de 2002 et 2020 du journal Le Soir montre qu'il y a moins de traitement queerphobe en 2020 qu'en 2002 (deux articles contre cinq sont concernés). Toutefois, il y a plus de transphobie (deux articles en 2020 contre un en 2002). Une explication potentielle serait qu'avec l'augmentation de la visibilité trans dans les médias, augmente aussi

---

<sup>92</sup> BILLARD, T., 2016, op. cit.

le traitement transphobe de l'information qui y est liée. Mais cela pourrait aussi être un phénomène plus global d'augmentation de la transphobie dans la société.

Si la différence la plus marquante au sein du corpus du Soir entre les années 2002 et 2020 est celle du champ lexical, au sein du corpus d'Axelle, elle est autre. En 2020, nombre des articles du corpus ne font que mentionner des identités et/ou formes d'oppressions et discrimination, mais sans entrer dans le détail de celles-ci. Ce n'est le cas d'aucun des articles du corpus de 2002. Cela peut à la fois témoigner d'une meilleure connaissance des oppressions systémiques, mais aussi d'un activisme de performance.

Dans les numéros du Soir des deux années et dans ceux d'Axelle en 2002, les personnes qui sont le plus en charge du discours sont les journalistes. Cependant, il y a plus de variété dans les numéros de 2020 d'Axelle. Ce sont principalement des personnes qui sont interviewées dans les articles, mais l'on retrouve aussi des expert.e.s et des membres d'asbl. Le magazine considère les associations comme des sources dignes de confiance et importantes, comme l'a relevé Camille Wernaers, ce qui n'est pas le cas du Soir.

La principale source pour le corpus d'Axelle en 2020 est les entretiens, tout comme pour l'année 2002 du Soir. Ce type de source est seconde pour les deux autres années, derrière les sources produites par une asbl ou groupe et les objets culturels, respectivement pour Axelle en 2002 et Le Soir en 2020.

Si les médias accusent un tel manque de contenu à thématique queer, comme souligné précédemment, c'est en partie dû à la manière dont ils fonctionnent et dont ils collectent leurs sources. Il y a un manque de communication entre les sources potentielles, notamment les personnes et organisations bisexuelles et intersexes et les journalistes et les rédactions. Ces dernier.ère.s n'accordent pas suffisamment de crédit aux problèmes sociaux et centres d'intérêts des communautés queers dans leur ensemble en ce qui concerne Le Soir, et des plus sous-représentées en ce qui concerne Axelle. Il est également possible d'émettre l'hypothèse d'un manque de diversité de genre et de préférences sexuelles et romantiques dans les rédactions (les personnes queers ne sont pas souvent journalistes et les journalistes ne sont pas souvent queers), ce qui ne permet pas de porter ces problèmes jusque dans les pages des publications étudiées.

Les lignes éditoriales et les contraintes techniques permettent également d'expliquer les différences.

Cette recherche comporte certains biais qui affectent la représentativité de l'échantillon utilisé. Premièrement, la taille de l'échantillon analysé est plus grande pour Le Soir et pour les journaux de 2002 que pour Axelle et pour les numéros de 2020, car plusieurs phases de recherches ont été nécessaires pour constituer un corpus contenant suffisamment d'articles à thématiques queers pour permettre l'analyse, ce qui rend donc ces échantillons plus représentatifs. Un deuxième biais est le fait que pour la troisième phase d'analyse du Soir de 2002, la recherche d'articles était ciblée, et non plus laissée au hasard comme pour les autres numéros du même journal, de l'année 2020 et d'Axelle, ce qui favorise une sur-représentation des sujets queers. Un troisième biais est que les numéros du Soir et d'Axelle ne portent pas sur les mêmes périodes de l'année du fait de la méthode d'échantillonnage. Là où pour le magazine Axelle de l'année 2020 seuls trois numéros (donc trois mois) ont été sélectionnés, pour Le Soir, six mois ont été couverts, ce qui augmente la probabilité de se retrouver dans une période où l'actualité fait que les questions queers sont plus abordées, ou au contraire qu'elles le sont moins. Un quatrième biais à prendre en compte, est le fait que lors de l'échantillonnage d'Axelle 2020, un des numéros (le hors-série de janvier-février *Féminismes en mouvement : FAIRE MONDE COMMUN*) portait sur l'activisme et contenait à lui seul la plupart des articles du corpus pour cette année-là. Il était aussi deux fois plus long que les deux autres numéros. Enfin, un dernier biais à noter est le fait que pour les articles des numéros de 2020 la recherche s'est faite numériquement en utilisant les fonctions de recherche pour trouver les articles, ce qui réduit le risque d'erreur, tandis que pour les numéros de 2002, la recherche s'est faite manuellement. Au vu du grand nombre d'articles constituant l'échantillon pour chaque média, il est possible de conclure à une certaine représentativité de l'échantillon : interne car tous les articles d'un même numéro ont été lus, et externe du fait du grand nombre d'articles de l'échantillon.

Une autre limite de cette recherche, au-delà des biais cités ci-dessus, est la contrainte du temps et de l'espace (maximum 50 pages), ainsi que l'absence de numérisation pour tous les articles du corpus, ce qui a rendu la tâche de la collecte des articles ardue.

De futures recherches avec plus de moyens techniques (pour analyser un corpus plus grand) et de temps pourraient permettre de contrer certains des biais mentionnés ici. Elles pourraient également se centrer sur d'autres types de médias, comme les séries et films, la radio, les jeux vidéos, la musique, la littérature ou encore la télévision afin de dégager une analyse plus complète de la médiatisation qui y est faite des personnages ou personnes et thématiques queers. Dans les médias fictionnels, il serait intéressant d'analyser l'usage du point de vue de la première personne et de son impact sur les représentations des vécus et histoires queers. Une

autre approche de recherche pour comprendre pourquoi les thématiques queers sont si peu présentes pourrait se centrer sur les collectifs queers et leurs stratégies de communication et revendications, afin de déterminer si les médias sont ou pas des interlocuteurs de choix, et pour quels types de collectifs. Il serait aussi pertinent d'analyser l'impact de l'invisibilisation des communautés queers dans les médias généralistes et de son effet sur la cis-hétéronormativité et les discriminations envers ces communautés. Une future étude pourrait également analyser l'augmentation de la représentation des personnes transgenres et non-binaires afin de déterminer si celle-ci est progressive ou au contraire s'il y a eu un pic dans cette représentation.

## Annexes

**Tableau de données de la figure 1 :** proportions d'articles (%) dans l'échantillon faisant référence à différentes identités queers.

Journal	Lesbienne	Gay	Bi	Non-binaire	Intersexe	Trans	Totaux
Axelle 2020	7,2	4,8	1,2	3,0	0,0	6,0	10,8
Axelle 2002	0,5	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,8
Le Soir 2020	0,5	0,7	0,4	0,4	0,4	0,9	1,3
Le Soir 2002	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,5

**Tableaux de données de la figure 2 :** nombres d'articles faisant référence à au moins deux identités queers en combinaison. La diagonale reprend les nombres d'articles faisant référence à une seule identité, sans combinaison (i.e., de la combinaison d'une identité avec elle-même).

Axelle 2020	Lesbienne	Gay	Bi	Non-binaire	Intersexe	Trans
Lesbienne	12					
Gay	8	8				
Bi	1	1	2			
Non-binaire	3	2	2	5		
Intersexe	0	0	0	0	0	
Trans	4	1	2	4	0	10

Axelle 2002	Lesbienne	Gay	Bi	Non-binaire	Intersexe	Trans
Lesbienne	3					
Gay	1	2				
Bi	0	0	1			
Non-binaire	0	0	0	0		
Intersexe	0	0	0	0	0	
Trans	0	0	0	0	0	0

Le Soir 2020	Lesbienne	Gay	Bi	Non-binaire	Intersexe	Trans
Lesbienne	3					
Gay	3	4				
Bi	2	2	2			
Non-binaire	2	2	2	2		
Intersexe	2	2	2	2	2	
Trans	2	2	2	2	2	5

Le Soir 2002	Lesbienne	Gay	Bi	Non-binaire	Intersexe	Trans
Lesbienne	3					
Gay	2	5				
Bi	1	2	2			
Non-binaire	0	0	0	0		
Intersexe	0	0	0	0	1	
Trans	1	2	1	0	0	1

**Tableau de données de la figure 3 :** évolution pour le journal Axelle 2002 du corpus et de l'échantillon en termes de représentation des identités queers au cours des différentes phases de recherche. La représentation est donnée comme la proportion (%) dans l'échantillon d'articles référant différentes identités queers. Les valeurs  $n$  et  $k$  sont respectivement la taille de l'échantillon et du corpus, exprimées en nombre d'articles.

Phases	Lesbienne	Gay	Bi	Non-binaire	Intersexe	Trans	Totaux	$n$	$k$
1	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	164	1
2	0,6	0,6	0,3	0,0	0,0	0,0	1,2	328	4
3	0,6	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	1,0	480	5
4	0,5	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,8	590	5

**Tableau de données de la figure 4 :** *idem* que pour la figure 3 (cf. tableau précédent), mais pour le journal Le Soir 2002.

Phases	Lesbienne	Gay	Bi	Non-binaire	Intersexe	Trans	Totaux	$n$	$k$
1	0,2	0,4	0,1	0,0	0,1	0,0	0,6	842	5
2	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0	0,5	1282	6
3	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,5	1448	7

**Tableau de données de la figure 5 :** Proportion (%) d'articles dans le corpus abordant différentes thématiques.

Journal	Santé	Culture	Pride	Lois / discrimination	Travail	Activisme	Philosophie queer	Faits divers	Célébrités	Groupes de sociabilisation
Axelle 2020	0,2	0,3	0,0	0,4	0,1	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0
Axelle 2002	0,0	0,4	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Le Soir 2020	0,1	0,6	0,3	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Le Soir 2002	0,3	0,1	0,3	0,1	0,0	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0

**Tableau de données de la figure 6 :** Proportion (%) d'articles dans le corpus ayant différentes personnes en charge du discours.

Journal	Journaliste	Expert.e	Personne lambda Concernée / participante	Personne lambda non-concernée	Interviewé.e	Victime	Témoign.te	Acteur.trice public.que/autorités	Travailleur.euse/membre d'une association	Universitaire	Artiste	Militant.e
Axelle 2020	61,1	11,1	22,2	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	16,7	11,1	22,2	11,1
Axelle 2002	80,0	0,0	0,0	0,0	40,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	40,0	0,0
Le Soir 2020	100,0	42,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	28,6	0,0	0,0	0,0
Le Soir 2002	100,0	0,0	14,3	14,3	0,0	0,0	0,0	14,3	14,3	0,0	0,0	14,3

**Tableau de données de la figure 7 :** Proportion (%) d'articles dans le corpus ayant recours à différentes sources.

<b>Journal</b>	<b>Entretien</b>	<b>Sources produites par une asbl / groupe</b>	<b>Sources officielles</b>	<b>Rapports d'institutions/organismes privés</b>	<b>Éléments de l'enquête</b>	<b>Agence de presse/autre publication</b>	<b>Film/synopsis de film/livre/musique</b>
Axelle 2020	66,7	22,2	16,7	16,7	0,0	5,6	27,8
Axelle 2002	40,0	60,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Le Soir 2020	42,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,1
Le Soir 2002	28,6	0,0	0,0	14,3	14,3	14,3	14,3

## 5. Bibliographie

### Numéros Le Soir :

- Le Soir, 7 janvier 2002
- Le Soir, 13 mars 2002
- Le Soir, 4 mai 2002
- Le Soir, 6 mai 2002
- Le Soir, 17 mai 2002
- Le Soir, 25 mai 2002
- Le Soir, 22 juillet 2002
- Le Soir, 29 juillet 2002
- Le Soir, 4 septembre 2002
- Le Soir, 18 septembre 2002
- Le Soir, 9 novembre 2002
- Le Soir, 16 novembre 2002
- Le Soir, 6 janvier 2020
- Le Soir, 11 mars 2020
- Le Soir, 6 juin 2020
- Le Soir, 27 juillet 2020
- Le Soir, 9 septembre 2020
- Le Soir, 14 novembre 2020

### Numéros Axelle :

- Axelle, Janvier 2002, n°45
- Axelle, Février 2002, n° 46
- Axelle, Mars 2002, n°47
- Axelle, Avril 2002, n°48
- Axelle, Mai 2002, n° 49
- Axelle, Juin 2002, n° 50
- Axelle, Juillet-Août 2002, hors-série
- Axelle, Septembre 2002, n°51
- Axelle, Octobre 2002, n°52
- Axelle, Novembre 2002, n°53
- Axelle, Décembre 2002, n°54

- Axelle, Janvier-février 2020, n°225-226
- Axelle, Mai 2020, n°229
- Axelle, Novembre 2020, n° 231

Références scientifiques :

- ANDERSON, K., 2021, « Leisure and the “White-Savior Industrial Complex” », *Journal of Leisure Research*, vol. 52, n° 5.
- BILLARD, T., 2016, “Writing in the Margins: Mainstream News Media Representations of Transgenderism”, *International Journal of Communication*, vol 10.
- BONVILLE (de), J., 2000, *L'analyse de contenu des médias: De la problématique au traitement statistique*, Paris, De Boeck Supérieur, in LAFON, B., *Médias et médiatisation* Presse Universitaires de Grenoble.
- BOURDIEU, P., 1991, *Language and symbolic power*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- BROWNE, K, 2007, “A party with politics? (Re)making LGBTQ Pride spaces in Dublin and Brighton”, *Social & Cultural Geography*, vol. 8, n°1, p.65.
- CANN, V. E., 2011, “An exploratory study of how lesbian women and gay men are portrayed in Jamaica’s primary newspaper—*The Gleaner*, dancehall music, and in the works of authors Kwame Dawes, Kei Miller, and Staceyann Chin”, mémoire, Florida, Florida Atlantic University.
- CARLSON, D. L., 2014, “Postqueer? Examining Tensions Between LGBT Studies and Queer Theory: A Review of *LGBT Studies and Queer Theory*”, *Journal of LGBT Youth*, vol. 11, n° 1, pp. 95-100.
- CHANTRAINE, G., RICORDEAU, G., 2018, « Expériences subjectives, communautés érotiques et politique de reconnaissance », *L'Homme et la Société*, vol. 3, n° 208, pp. 24.
- CHARAUDEAU, P., 2011, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, in LAFON, B., *Médias et médiatisation* Presse Universitaires de Grenoble.
- CLARKE, J., 2006, “Homophobia out of the closet in the media portrayal of HIV/AIDS 1991, 1996 and 2001: Celebrity, heterosexism and the silent victims”, *Critical Public Health*, vol. 16, n° 4, pp. 317-330.
- COMBESSIE, J. C., 2007, « Chapitre II : L'entretien semi-directif », *La méthode en sociologie*, La Découverte, pp 24-32.

- DERINÖZ, S., 2013, « La représentation de l'homosexualité dans les médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles », CSA - Direction des études et recherche.
- DESCHAMPS, C., 2000, « Mises en scène visuelles et rapports de pouvoir : le cas des bisexuels », *Journal des anthropologues*, n° 82-83, pp. 251-263.
- DILLEY, P., 1999, « Queer theory : Under construction », *International Journal of Qualitative Studies in Education*, vol. 12, n°5, pp.457-458.
- EECKHOUT, B., PATERNOTTE, D., 2011, « A Paradise for LGBT Rights? The Paradox of Belgium », *Journal of Homosexuality*, vol. 58, N°8, pp. 1073-1074.
- FOUCAULT, M., 1985, *The history of sexuality*. New York, NY: Vintage in VENZO, P., Hess, K., 2013, ““Honk Against Homophobia”: Rethinking Relations Between Media and Sexual Minorities”, *Journal of Homosexuality*, vol. 60, n° 11, pp. 1539-1556.
- GROSS, L., 1991, “Out of the mainstream: Sexual minorities and the mass media”, *Journal of Homosexuality*, vol. 21, n°1-2, pp. 19-46. Et GALLAGHER, M., 2001, *Gender setting: New agendas for media monitoring and advocacy*, London, Zed Books. In VENZO, P., Hess, K., 2013, ““Honk Against Homophobia”: Rethinking Relations Between Media and Sexual Minorities”, *Journal of Homosexuality*, vol. 60, n° 11, pp. 1539-1556.
- HALBERSTRAM, J., 2005, *In a Queer Time and Place: Transgender Bodies, Subcultural Lives.*, New York, NY University Press., pp. 153-154.
- JAUNAIT, A., LE RENARD, A., MARTEU, E., 2013, « Nationalismes sexuels ? Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes », *Raisons politiques*, vol 49, n°1, pp. 5-23.
- KADIANAKI, I. et co., 2018, “Lesbian, gay, bisexual and transgender content in Greek-Cypriot newspapers: A descriptive analysis between 2011 and 2015”, Nicosia, University of Cyprus.
- LE TALEC, J-Y., 2008, « Chapitre 1. Qu'est-ce qu'une folle ? », in *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte.
- LIJHART, A., 1981, *Conflict and coexistence in Belgium: The dynamics of a culturally divided society.*, Berkeley, CA: Institute of International Studies - University of California, 171p.
- MAIGRET, E., 2015, Chapitre 4 - L'École de Francfort et la théorie de la culture de masse, Le soleil noir de la modernité, in *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin.

- MARTY, E., 2019, Chapitre 3. Contenus et discours des médias : concepts, méthodes, outils, in LAFON, B., *Médias et médiatisation*, Presse Universitaires de Grenoble.
- MATHIEU, N.-C., 1991, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes.
- MEDIATIQUES, « Comment parler de l'autre ? », *Médiatiques*, n° 39.
- NEVEU, E., 2015, « Chapitre 5 : Populariser. Porter les problèmes vers l'espace public », in *Sociologie politique des problèmes publics.*, Paris, Armand Colin.
- PATERNOTTE, D., 2011, « Belgium : The paradoxical strength of disunion », in TREMBLAY, PATERNOTTE, JOHNSON, *The Lesbian and Gay Movement and the State : Comparative Insights into A Transformed Relationship*, Farnham, Ashgate, p. 52.
- REBUCINI ; G., 2015, « Culture, hégémonie et subjectivités. « Traductions » de Gramsci dans les sciences sociales critiques anglophones », *Actuel Marx*, vol. 57, n° 1, pp. 82-95.
- RICH, A, 2003, "Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence (1980)", *Journal of Women's History*, Vol. 15, n° 3, pp. 11-48.
- RIVERA TIRADO, C. G., 2013, « Representaciones sociales de "mujeres" lesbianas en prensa escrita de Colombia. Un análisis de la colonialidad de género y la heterosexualidad obligatoria », mémoire, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia.
- ROMITO, P., 2006, *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*, Paris, Syllepse.
- SANCHEZ DE LA FUENTE, C., 2020, « Étude comparative des festivals bruxellois Massimadi et Pink Screens : Comment et pourquoi le Festival Massimadi, « Festival des films LGBT d'Afrique et de ses diasporas » et le Pink Screens Film Festival articulent leurs dimensions cinématographiques, militantes et divertissantes et quel impact sociétal cela crée? », mémoire, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.
- SCHLESINGER, P., 1992, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du médiacentrisme », *Réseaux*, n° 51, p. 75-98 in NEVEU, E., 2015, « Chapitre 5 : Populariser. Porter les problèmes vers l'espace public », in *Sociologie politique des problèmes publics.*, Paris, Armand Colin.
- VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, « Chapitre 6 » in. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

- VENZO, P., HESS, K., 2013, ““Honk Against Homophobia”: Rethinking Relations Between Media and Sexual Minorities”, *Journal of Homosexuality*, vol. 60, n° 11, pp. 1539-1556.

#### Littérature grise :

- ALTEA.BE, *Loi du 5 mai 2014*, [en ligne], <http://www.altea.be/fr/news/211-la-loi-du-5-mai-2014-portant-etablissement-de-la-filiation-de-la-coparente.html>, (consulté le 12 mai 2019).
- BELGIUM.BE, *Les conditions légales du mariage*, [en ligne], <https://www.belgium.be/fr/famille/couple/mariage/conditions>, (consulté le 12 mai 2019).
- CIM, *Brand Report Axelle*, [en ligne], [https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated\\_Axelle.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated_Axelle.pdf), (consulté le 7 décembre 2021).
- CIM, *Brand Report DH*, [en ligne], [https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated\\_DH\\_LesSports.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated_DH_LesSports.pdf), (consulté le 17 novembre 2021).
- CIM, *Brand Report Le Soir*, [en ligne], [https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated\\_LeSoir.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated_LeSoir.pdf), (consulté le 8 novembre 2021).
- CIM, *Brand Report Sudpresse*, [en ligne], [https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated\\_SudPresse.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2021%20-%20Stated_SudPresse.pdf), (consulté le 17 novembre 2021).
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Convention d'Istanbul Lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*, [en ligne], <https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention/home>, (consulté le 9 novembre 2021).
- FEDWEB.BELGIUM.BE, *Loi du 10 mai 2007*, [en ligne], [https://fedweb.belgium.be/fr/reglementation/20070510\\_loi\\_luttres\\_formes\\_discrimination](https://fedweb.belgium.be/fr/reglementation/20070510_loi_luttres_formes_discrimination), (consulté le 12 mai 2019).
- FEDWEB.BELGIUM.BE, *Loi du 25 juin 2017*, [en ligne], <https://fedweb.belgium.be/fr/reglementation/loi-du-25-juin-2017>, (consulté le 12 mai 2019).
- FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES, *Analyse FPS – 2017 : Intolérance et liberté d'expression : quelles limites ?*, [en ligne], <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/12/Analyse2017-liberte-expression-1.pdf>, (consulté le 8 novembre 2021).

- INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, *Beyond the box*, [en ligne], [https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/beyond\\_the\\_box](https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/beyond_the_box), (consulté le 12 mai 2019).
- INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, *État des lieux sur l'application et l'effectivité de la loi genre*, [en ligne], [https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/etat\\_des\\_lieux\\_sur\\_lapplication\\_et\\_leffectivite\\_de\\_la\\_loi\\_genre](https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/etat_des_lieux_sur_lapplication_et_leffectivite_de_la_loi_genre), (consulté le 22 juillet 2019).
- INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, *Être une personne transgenre en Belgique, 10 ans plus tard*, [en ligne], [https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/etre\\_une\\_personne\\_transgenre\\_en\\_belgique\\_dix\\_ans\\_plus\\_tard](https://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/etre_une_personne_transgenre_en_belgique_dix_ans_plus_tard), (consulté le 12 mai 2019).
- INSTITUT POUR L'EGALITE DES HOMMES ET DES FEMMES, *Les critères médicaux dans la loi relative à la transsexualité*, [en ligne], [https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/de\\_medische\\_criteria\\_in\\_de\\_wet\\_betreffende\\_de\\_transseksualiteit](https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/de_medische_criteria_in_de_wet_betreffende_de_transseksualiteit), (consulté le 12 mai 2019).
- SERVICE PUBLIC FEDERAL JUSTICE, *Adoption par des couples de même sexe*, [en ligne], [https://justice.belgium.be/fr/themes\\_et\\_dossiers/personnes\\_et\\_familles/adoption/adoption\\_par\\_des\\_couples\\_de\\_meme\\_sexe](https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/personnes_et_familles/adoption/adoption_par_des_couples_de_meme_sexe), (consulté le 12 mai 2019).
- STATBEL, *Cohabitation légale*, [en ligne], <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/partenariat/cohabitation-legale#documents>, (consulté le 8 août 2019).
- UNIA, *Les limites à la liberté d'expression*, [en ligne], <https://www.unia.be/fr/domaines-daction/medias-et-internet/internet/les-limites-a-la-liberte-dexpression#6.-Les-delits-de-presse>, (consulté le 8 novembre 2021).

Sites internet :

- AXELLE, *À propos*, [en ligne], <https://www.axellemag.be/a-propos/>, (consulté le 8 novembre 2021).
- AXELLE, *Le magazine Axelle se renouvelle !*, [en ligne], <https://www.axellemag.be/le-magazine-axelle-se-renouvelle/>, (consulté le 8 novembre 2021).
- BELGIAN PRIDE BRUSSELS, *A history of The Belgian Pride*, [en ligne], <https://www.pride.be/en/about-us/history>, (consulté le 9 novembre 2021).

- EXPERTENDATABANK, *Expertendatabank*, [en ligne], <https://www.expertendatabank.be/nl>, (consulté le 8 novembre 2021).
- FEMMES ET SANTE, *L'auto-santé, outil d'émancipation des femmes !*, [en ligne], <https://www.femmesetsante.be/ressources/lauto-sante-outil-demancipation-des-femmes/>, (consulté le 9 novembre 2021).
- GARANCE, *Histoire*, [en ligne], <http://www.garance.be/spip.php?rubrique15>, (consulté le 2 décembre 2021).
- GENRES PLURIELS, *Guide des bonnes pratiques à l'usage des journalistes*, [en ligne], [https://www.genrespluriels.be/IMG/pdf/Bonnes\\_pratiques\\_a\\_l\\_usage\\_des\\_journalistes.pdf](https://www.genrespluriels.be/IMG/pdf/Bonnes_pratiques_a_l_usage_des_journalistes.pdf), (consulté le 8 novembre 2021).
- LE MONDE, *Marine Le Pen annonce que le Front national devient Rassemblement national*, [en ligne], [https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/06/01/marine-le-pen-annonce-que-le-front-national-devient-rassemblement-national\\_5308450\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/06/01/marine-le-pen-annonce-que-le-front-national-devient-rassemblement-national_5308450_823448.html), (consulté le 8 novembre 2021).
- MAY 17, *What is May 17 ?*, [en ligne], <https://may17.org/about/>, (consulté le 1 septembre 2021).
- PANORAMA, *Panorama des démarches éthiques de presse*, [en ligne], <http://panorama.alliance-journalistes.net/bdf/fr/item/item-1.html>, (consulté le 8 novembre 2021).
- ROSSEL ADVERTISING, *Le Soir*, [en ligne], <https://www.rosseladvertising.be/fr/le-soir>, (consulté le 8 novembre 2021).
- ROSSEL, *Nos marques – Le Soir*, [en ligne], <http://www.rossel.be/marques/le-soir.html>, (consulté le 8 novembre 2021).
- VICE, *Avec le collectif anti-pinkwashing victime de violences policières lors de la Belgian Pride*, [en ligne], <https://www.vice.com/fr/article/bj97p5/avec-le-collectif-anti-pinkwashing-victime-de-violences-policieres-lors-de-la-belgian-pride-2019-reclaim-the-pride>, (consulté le 9 novembre 2021).
- VIE FÉMININE, *Épisode n° 4 : Le soutien des LOFC à la grève de la FN Herstal*, [en ligne], <http://www.viefeminine.be/1920-2020-cent-ans-d-action-de-vie-4777>, (consulté le 8 novembre 2021).
- VIE FÉMININE, *Épisode n°1 : Un syndicalisme chrétien, féminin et autonome au début du 20<sup>ème</sup> siècle*, [en ligne], <http://www.viefeminine.be/un-syndicalisme-feminin-chretien>, (consulté le 8 novembre 2021). Et VIE FÉMININE, *Épisode n°5 : Les Ligues Ouvrières Chrétiennes deviennent Vie Féminine*, [en ligne],

<http://www.viefeminine.be/episode-no5-les-ligues-ouvrieres>, (consulté le 8 novembre 2021).

- VIE FÉMININE, *Épisode n°5 : Les Ligues Ouvrières Chrétiennes deviennent Vie Féminine*, [en ligne], <http://www.viefeminine.be/episode-no5-les-ligues-ouvrieres>, (consulté le 8 novembre 2021).

Entretiens :

- Entretien avec Irène Kaufer, le 25 novembre 2021.
- Entretien avec Camille Wernaers, le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

## Résumé :

Ce mémoire a pour sujet l'étude comparative des deux médias de presse écrite belge francophone Le Soir et Axelle. Il analyse la manière dont ils abordent les thématiques queers dans leurs pages et dont elle a évolué entre les années 2002 et 2020. Ces deux médias se distinguent par leur ligne éditoriale et leur fonction. Le Soir est un quotidien généraliste tandis qu'Axelle est un mensuel édité par l'asbl féministe Vie Féminine. La question de recherche est : « Quelles évolutions dans la médiatisation des sujets queers chez Axelle et Le Soir entre 2002 et 2020 ? ». Pour répondre à celle-ci, un corpus d'articles parus dans ces médias a été constitué sur base d'une recherche aléatoire en plusieurs phases dans un premier temps et d'une recherche ciblée ensuite. Cette méthode a été complétée par deux entretiens avec deux journalistes d'Axelle. L'analyse réalisée dans cette recherche a été à la fois quantitative (proportion d'articles qui abordent des thématiques queers dans l'échantillon ainsi que leur longueur) et qualitative (thématiques abordées, champs lexicaux employés, personnes en charge du discours et leur statut, sources sur lesquelles ils se basent). Il en ressort que les deux médias ont augmenté la quantité d'articles publiés à thématiques queers (+0,8% pour Le Soir et + 10% pour Axelle). Si chez Axelle, le groupe le plus représenté reste les lesbiennes, chez Le Soir, il passe des gays aux trans entre 2002 et 2020. Les intersexes sont le groupe le moins représenté globalement, suivi.e.s des bisexuel.le.s. Les groupes sociaux qui ont vu leur représentation augmenter le plus sont les trans et les personnes au genre non binaire (qui toutefois restent sous-représentées). C'est chez Axelle en 2020 que l'on retrouve le plus de contenu queer. Les thématiques les plus abordées sont la culture, suivie de l'activisme et de la discrimination et législation. L'analyse des champs lexicaux montre que c'est en 2002 dans Le Soir que l'on retrouve le plus de termes et d'expressions qui ne sont plus considérées correctes aujourd'hui. La principale source pour le corpus d'Axelle en 2020 est les entretiens, tout comme pour l'année 2002 du Soir. Ce type de source est secondaire pour les deux autres années. L'analyse des données suggère une forte invisibilisation de toutes les communautés queers en 2002, ainsi que chez Le Soir en 2020. L'invisibilisation des bisexuel.le.s et des personnes intersexes se manifeste également en 2020 chez Axelle.

Mots-clefs : Axelle, Le Soir, queer, médiatisation, invisibilisation